

DIRECTION CENTRALE DES SOINS

LE DOSSIER DE SOINS INFIRMIERS À L'AP-HP

● EVALUATION 2008 ●

Directrice du service Central des Soins :
Roselyne VASSEUR

Chargé du dossier :
Michel MARMIN – *Directeur des soins*

MARS 2009

SOMMAIRE

I) Introduction	page 3
II) Bilan général de l'évaluation 2008	page 3
III) Présentation des résultats	pages 4 et 5
• Résultats en hospitalisation de plus de 24 heures	
- Commentaire général.....	pages 6 à 8
- Résultats détaillés.....	pages 9 à 40
• Résultats en hospitalisation de moins de 24 heures	
- Commentaire général.....	pages 41 à 43
- Résultats détaillés.....	pages 44 à 72
Annexes	page 73
• La méthodologie.....	pages 74 à 75
• Les grilles d'évaluation.....	pages 76 à 79

I) INTRODUCTION

L'évaluation annuelle du contenu des dossiers de soins infirmiers, débutée en 1991, reste un objectif prioritaire de la Direction Centrale des Soins. Elle crée une dynamique au sein des équipes soignantes au profit de la qualité d'un support écrit, outil indispensable à la communication des informations pour assurer la prise en charge de chaque malade et reflet de l'organisation des soins. Le contenu du dossier de soins infirmiers reflète l'organisation mise en œuvre pour assurer la continuité, la sécurité et la traçabilité des actions de l'ensemble des paramédicaux.

Comme chaque année, des mesures d'accompagnement ont été proposées afin de poursuivre et de pérenniser l'utilisation du dossier dans la pratique quotidienne.

II) BILAN GENERAL DE L'EVALUATION 2008

L'évaluation a été coordonnée par la Direction des Soins de chaque hôpital et réalisée conjointement par les équipes de soins et les auditeurs.

Le nombre de dossiers de soins évalués rend significatif les résultats et reflète une réalité professionnelle qui s'inscrit dans la démarche qualité de l'institution et répond aux exigences du référentiel de la Haute Autorité de Santé dans ce domaine.

Par rapport à 2007, nous constatons une stabilité du taux AP-HP à **74%** en hospitalisation de plus de 24 heures et une hausse de 2 points en hospitalisation de moins de 24 heures (**82 %**).

III) PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats sont présentés sous forme de graphiques couleurs :

Code couleur :

- le jaune : les résultats globaux de l'AP-HP,
- le rouge : les résultats des références,
- le vert : les résultats des sous références,
- le bleu : les résultats des critères.

et présentés dans le document :

1°) globalement par références :

- pages 7 à 8 pour l'hospitalisation de plus de 24 heures,
- pages 42 à 43 pour l'hospitalisation de moins de 24 heures.

2°) en détail pour certaines références et critères reflétant le projet de soins :

- pages 9 à 40 pour l'hospitalisation de plus de 24 heures,
- pages 45 à 72 pour l'hospitalisation de moins de 24 heures.

Pour chaque référence, chaque sous référence, chaque critère présentés, on retrouve :

- un graphique situant le taux AP-HP associé aux taux le plus élevé et le plus faible,
- un graphe présentant le classement des hôpitaux.

↳ L'évaluation a eu lieu dans :

37 hôpitaux ou groupes hospitaliers de l'AP-HP pour les dossiers d'hospitalisation de plus de 24 heures.

31 hôpitaux pour ceux de l'hospitalisation de moins de 24 heures.

Cette différence s'explique par le fait que plusieurs hôpitaux ne possèdent pas de service d'hospitalisation de moins de 24 heures ou n'ont pas réalisé d'évaluation.

Hospitalisation de plus de 24 heures		Hospitalisation de moins de 24 heures	
Nb unités de soins à l'AP-HP	Nb unités ayant un dossier de soins infirmiers	Nb unités de soins à l'AP-HP	Nb unités ayant un dossier de soins infirmiers
914	913 99,9 %	240	232 96,7 %

↳ Nombre de dossiers de soins infirmiers évalués :

4815 dossiers en hospitalisation de plus de 24 heures,
1657 dossiers en hospitalisation de moins de 24 heures.

↳ Guide d'utilisation :

32 hôpitaux ont mis en place un guide d'utilisation du dossier de soins soit 71,1 %.

RÉSULTATS AP-HP

EN HOSPITALISATION DE PLUS DE 24 HEURES

La grille d'évaluation se compose de 4 références déclinées en 55 critères.

Chaque hôpital possède le détail de ses résultats et nous ne présentons, dans ce document, qu'une sélection des résultats globaux de l'AP-HP.

Il s'agit des résultats des 4 références et d'une sélection de 7 critères correspondant à l'évaluation des actions prioritaires du projet de soins AP-HP.

Cette évaluation a été réalisée par l'ensemble des cadres infirmiers et infirmier(e)s des hôpitaux, managée par les directeurs(trices) des soins et plus particulièrement les cadres infirmiers auditeurs externes des services et les chargés de mission dossier de soins infirmiers.

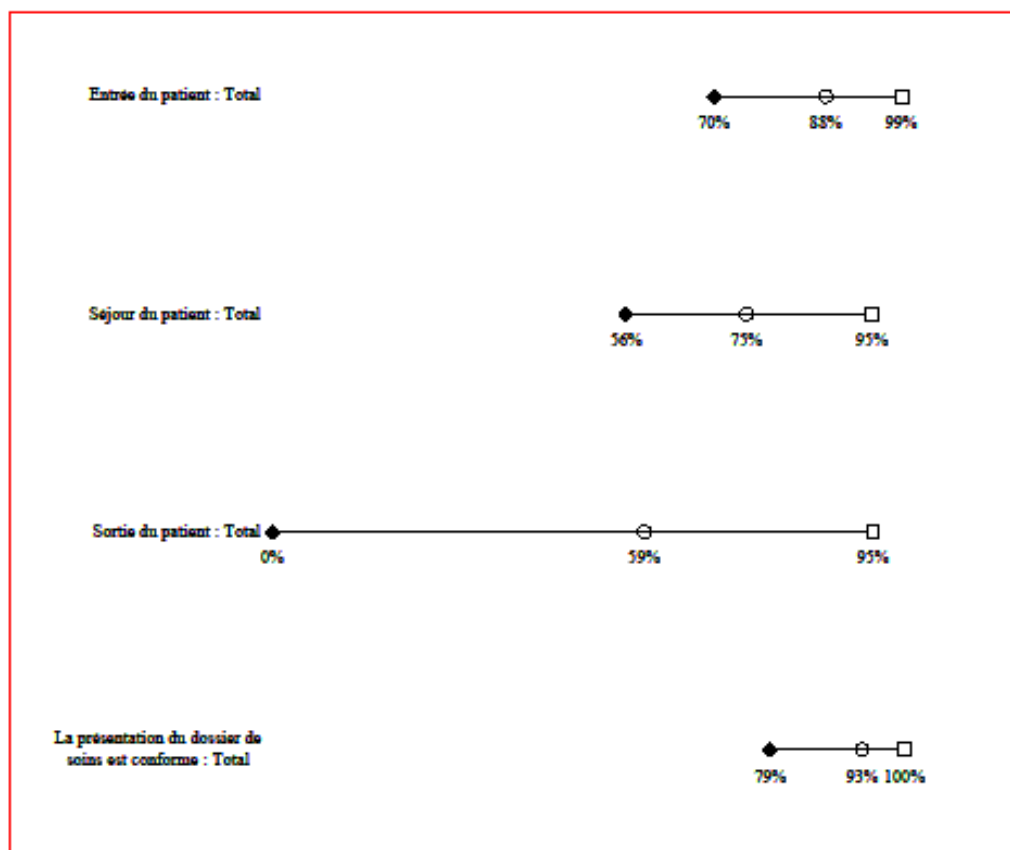
La réalisation d'une évaluation annuelle permet aux équipes soignantes de s'interroger, au regard des résultats de chaque critère, dans chaque unité de soins, sur les actions à mettre en œuvre pour réorganiser les équipes, transmettre l'information et améliorer la qualité de la prestation fournie aux malades.

HOSPITALISATION DE PLUS DE 24 HEURES

◆ Taux le plus faible

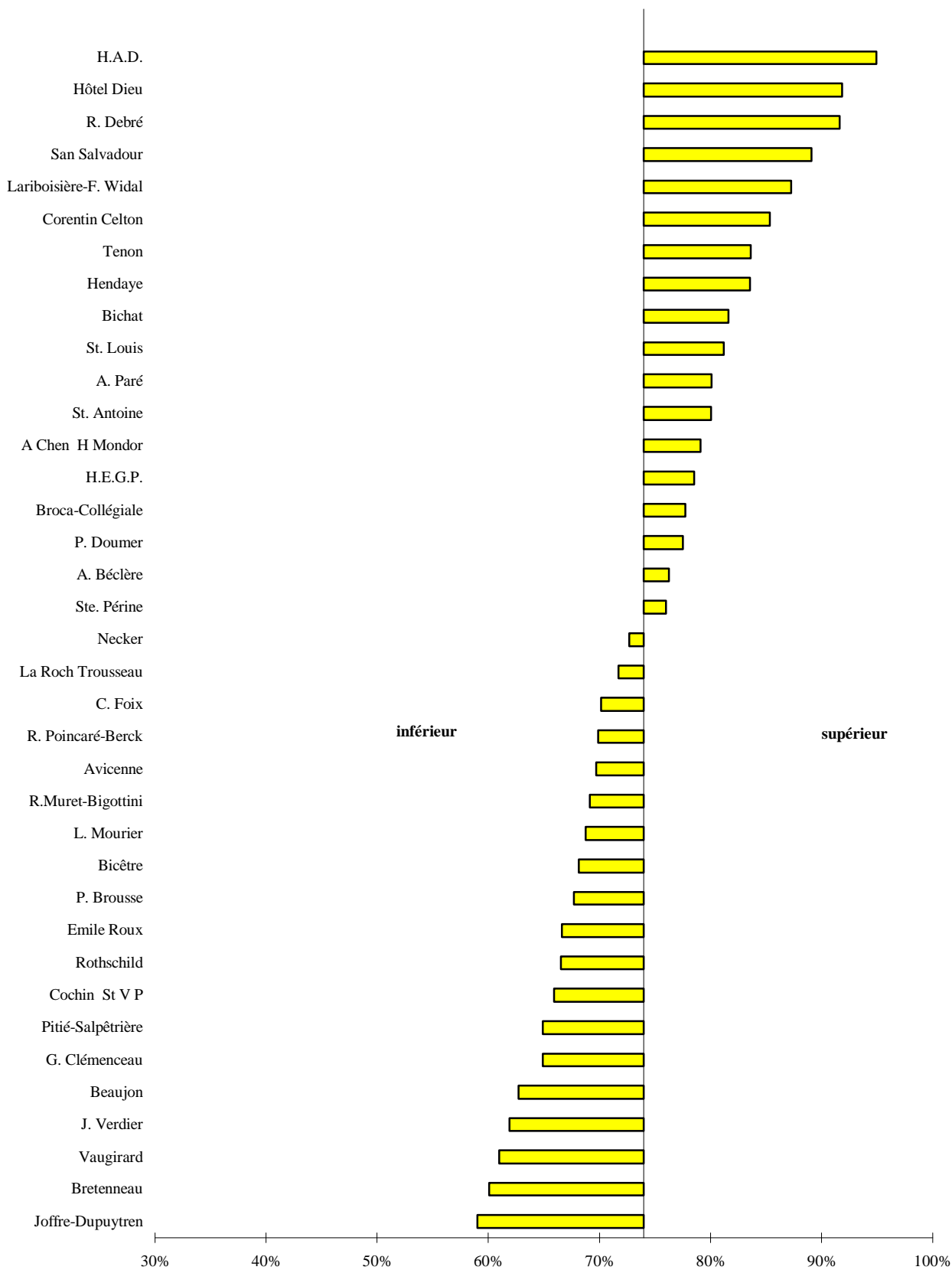
○ Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



Le résultat global montre un taux identique à 2007 (74%) . Il est à noter que le taux le plus haut progresse de 4% et le plus bas de 2% .

POSITIONNEMENT PAR HOPITAL AUTOUR DU TAUX AP-HP



Taux AP-HP :
74%

HOSPITALISATION DE PLUS DE 24 HEURES

↳ Résultats détaillés :

Les résultats de chaque référence et de chaque sous référence sont présentés sous deux formes :

- 1°) selon l'échelle : taux le plus faible / taux AP-HP / taux de le plus élevé ;
- 2°) selon le positionnement des hôpitaux par rapport au taux AP-HP observé sur la référence, la sous référence ou le critère.

La Direction Centrale des soins (DCS)

Depuis 1999 et encore en 2008, la DCS a choisi de présenter les résultats des critères :

- qui se rapportent au projet de soins de l'AP-HP : *1 critère concerne l'évaluation du risque d'escarre ;*
- qui tiennent compte des droits des patients : *3 critères se rapportent à l'information donnée au malade hospitalisé ;*
- qui tiennent compte des règles professionnelles et des décrets d'actes : *3 critères concernant les règles d'exécution de la prescription médicale.*

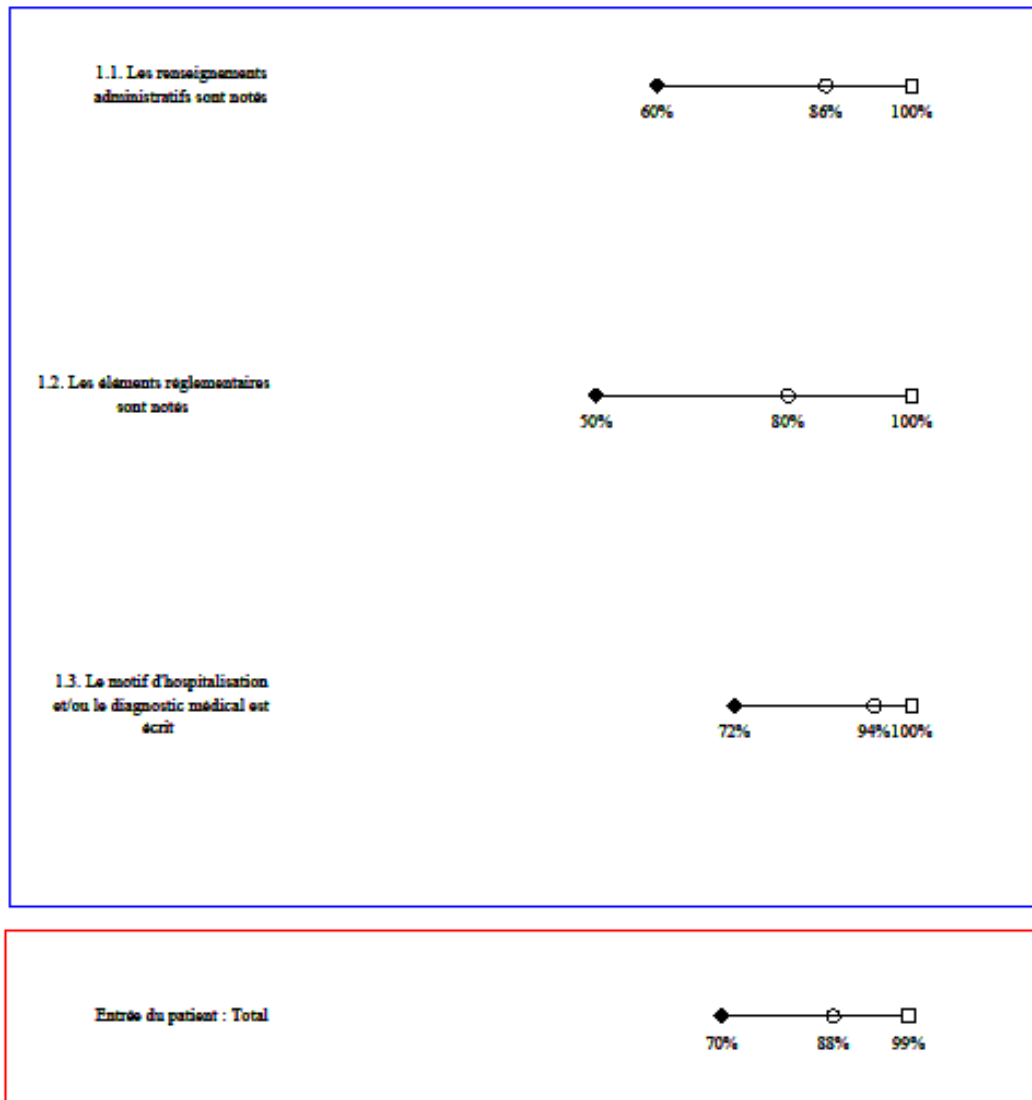
Depuis 2006, le référentiel d'évaluation du dossier de soins de l'AP-HP s'est adapté aux exigences de la Version 2 du référentiel de la Haute Autorité de Santé, élaboré dans le cadre de l'évaluation des pratiques professionnelles dans les établissements de santé.

1 - ENTREE DU PATIENT

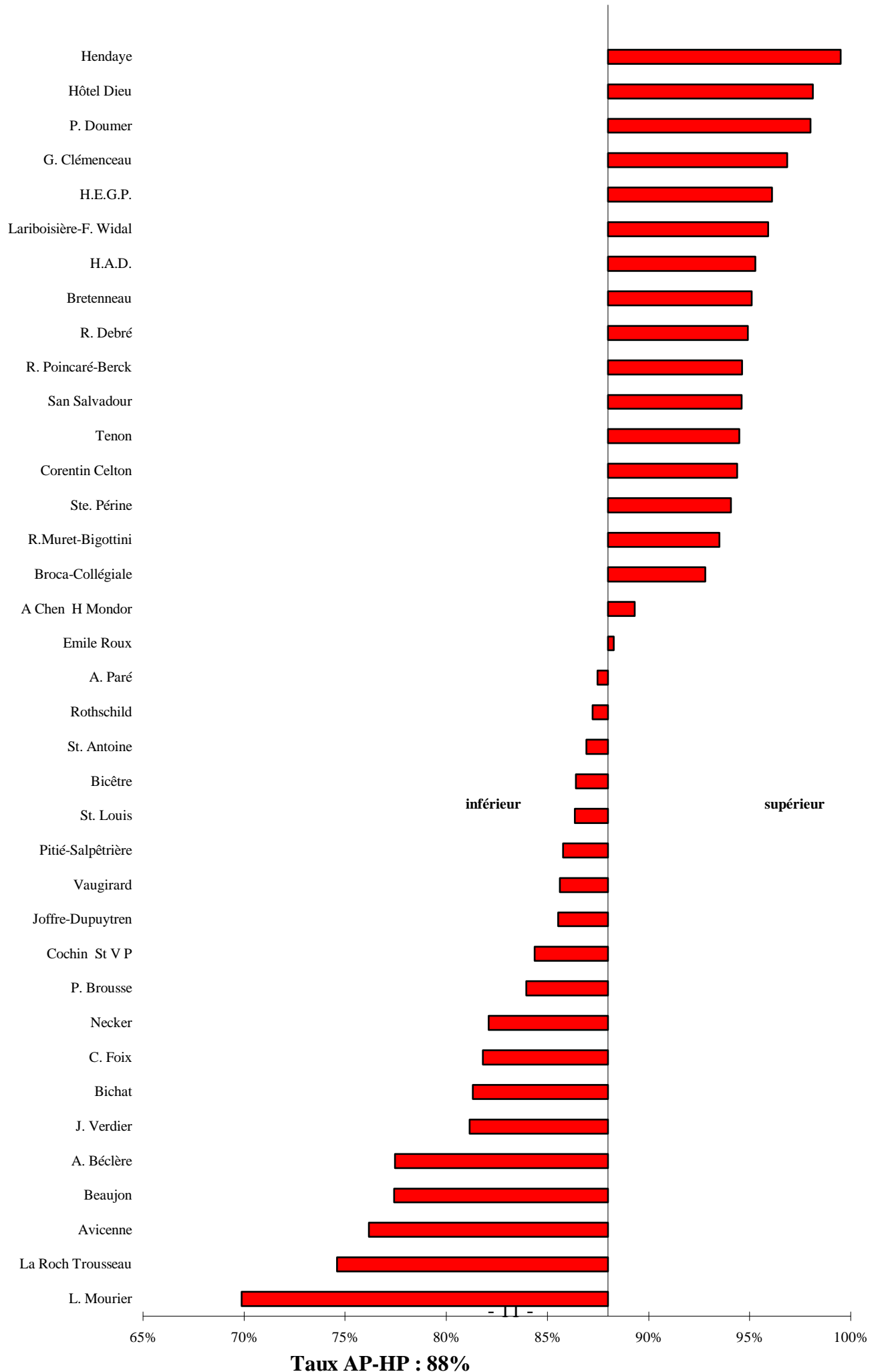
◆ Taux le plus faible

● Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé

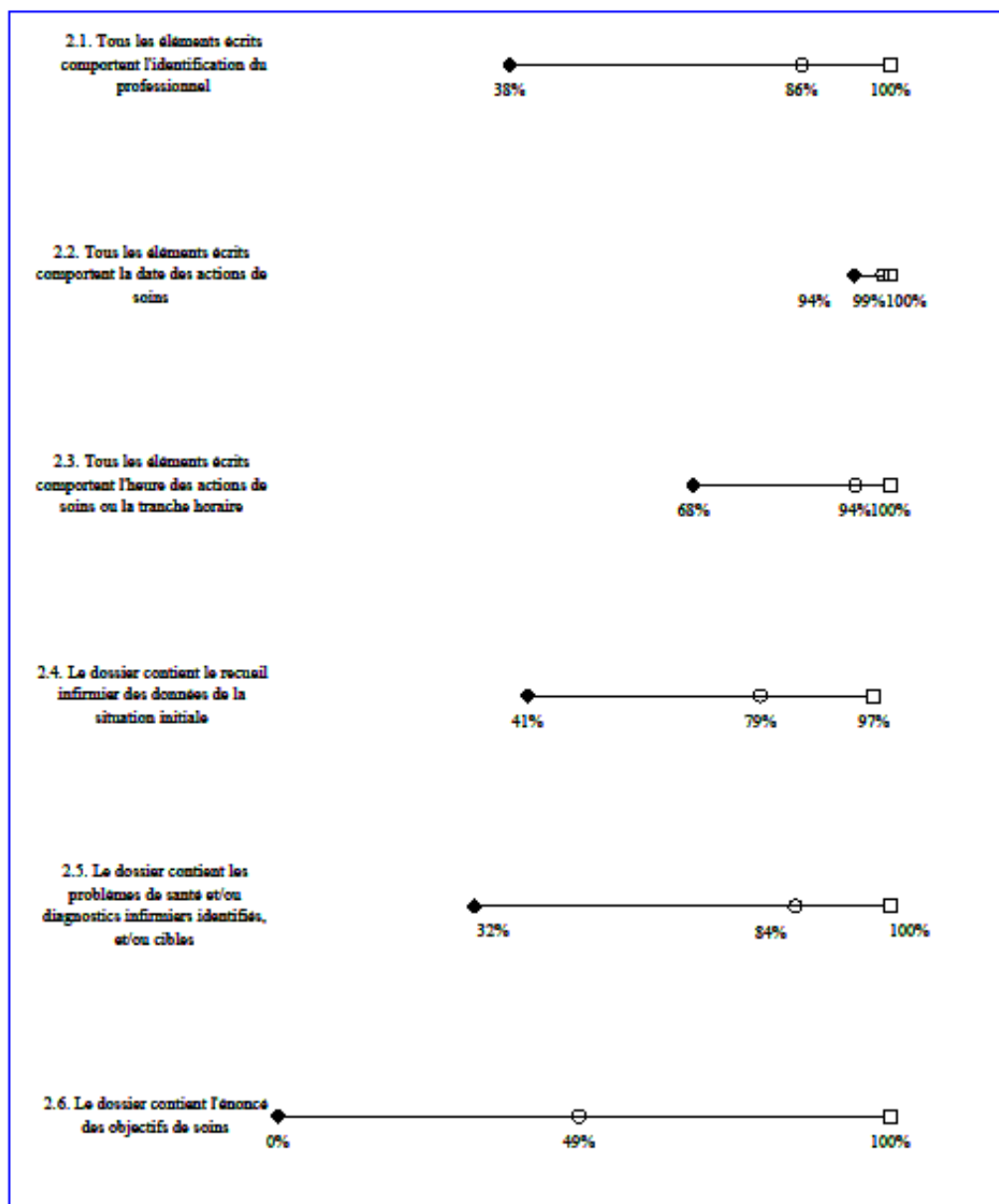


ENTREE DU PATIENT : Total



2 - SEJOUR DU PATIENT Interventions de soins infirmiers

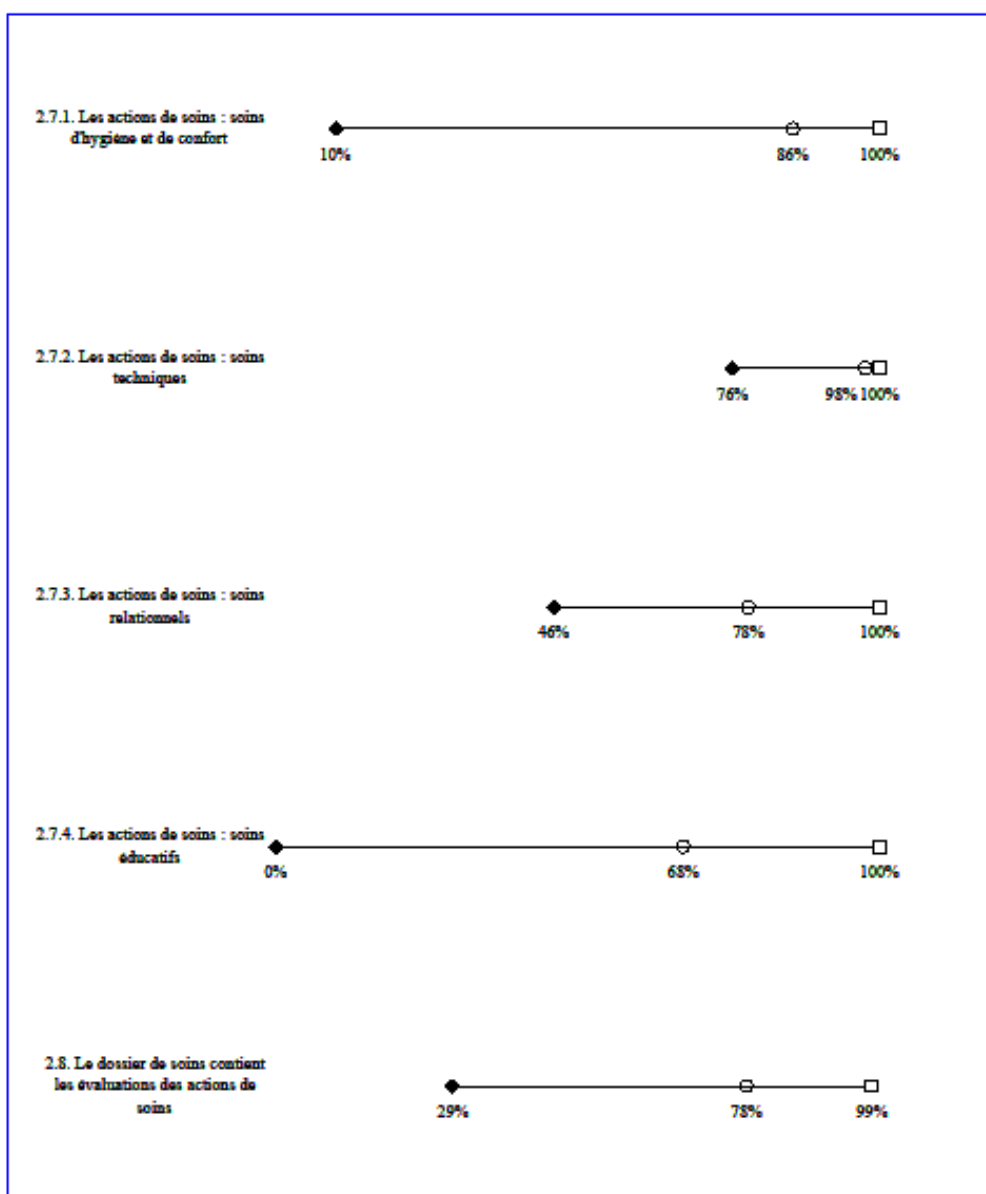
◆ Taux le plus faible ● Taux AP-HP □ Taux le plus élevé



2 - SEJOUR DU PATIENT

Interventions de soins infirmiers (suite)

◆ Taux le plus faible ○ Taux AP-HP □ Taux le plus élevé



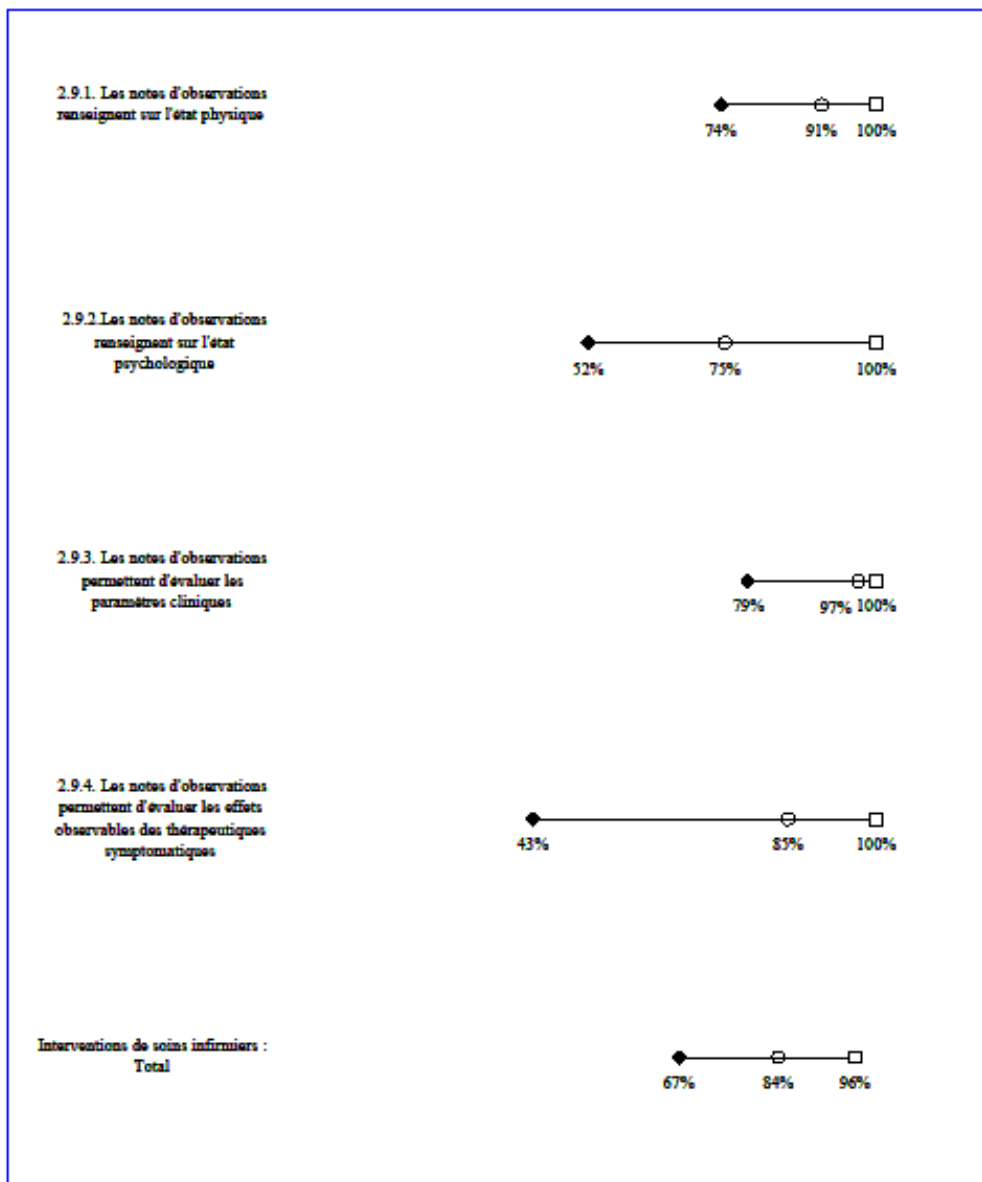
2 - SEJOUR DU PATIENT

Interventions de soins infirmiers (suite)

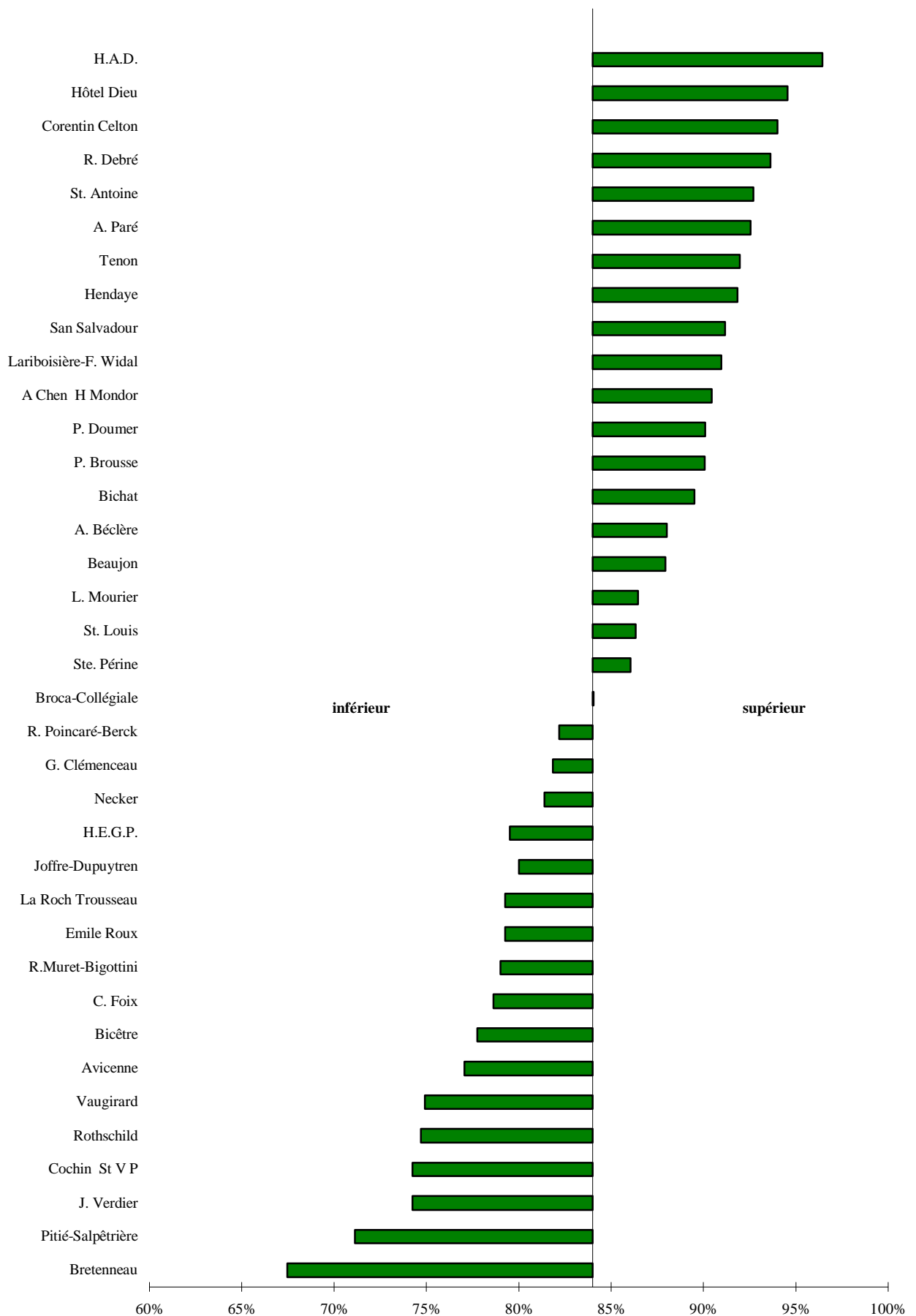
◆ Taux le plus faible

○ Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT : Interventions de soins infirmiers



Taux AP-HP : 84%

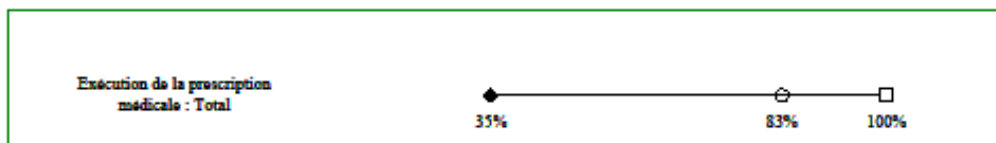
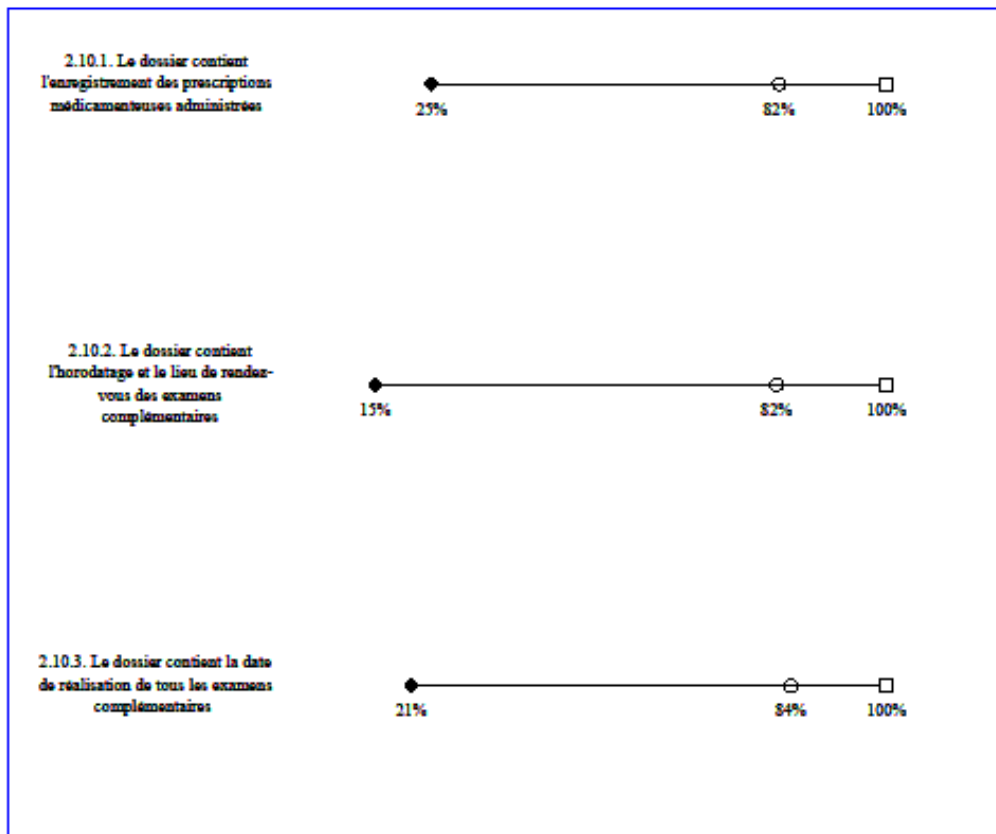
2 - SEJOUR DU PATIENT

Exécution de la prescription médicale

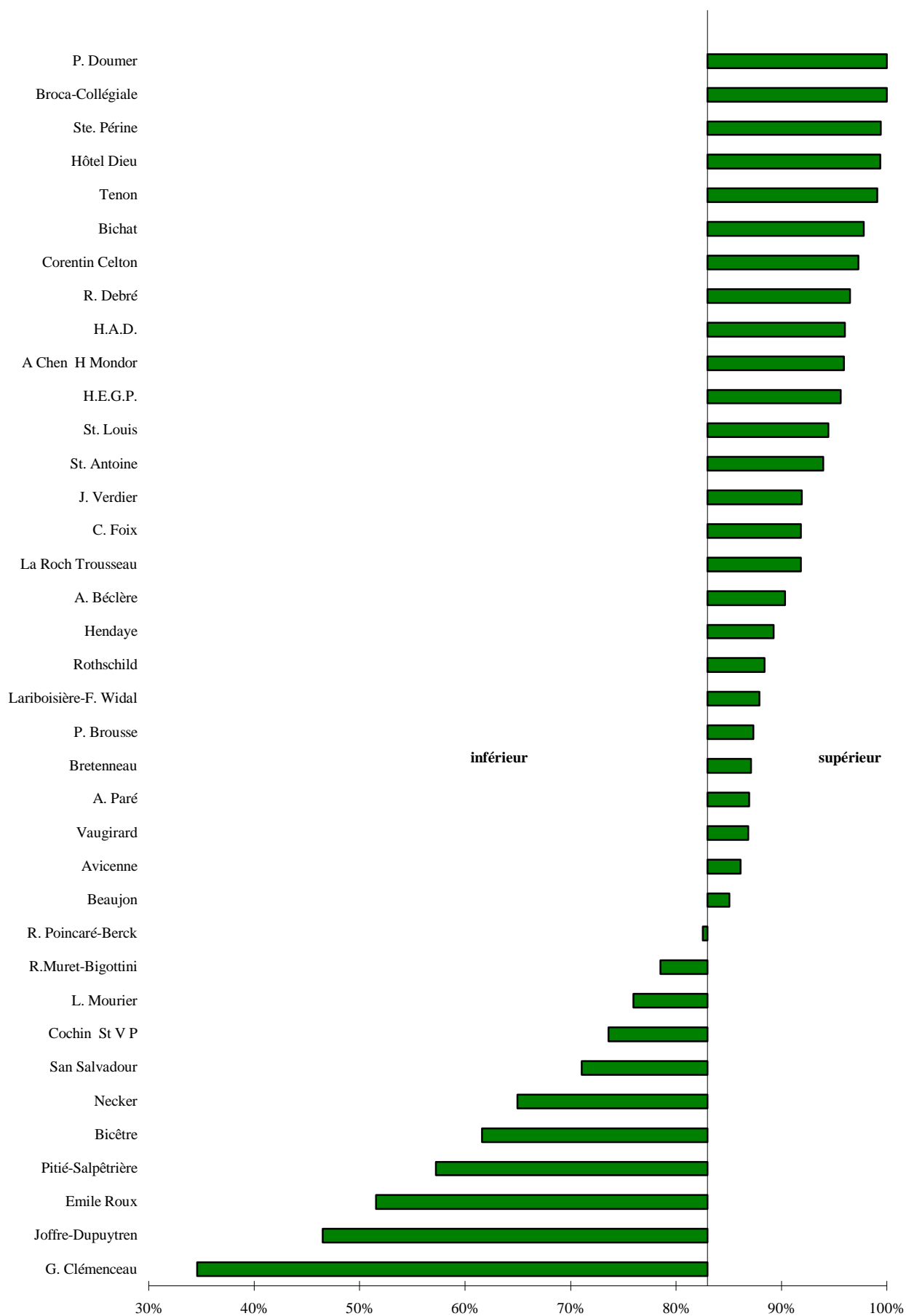
◆ Taux le plus faible

○ Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé

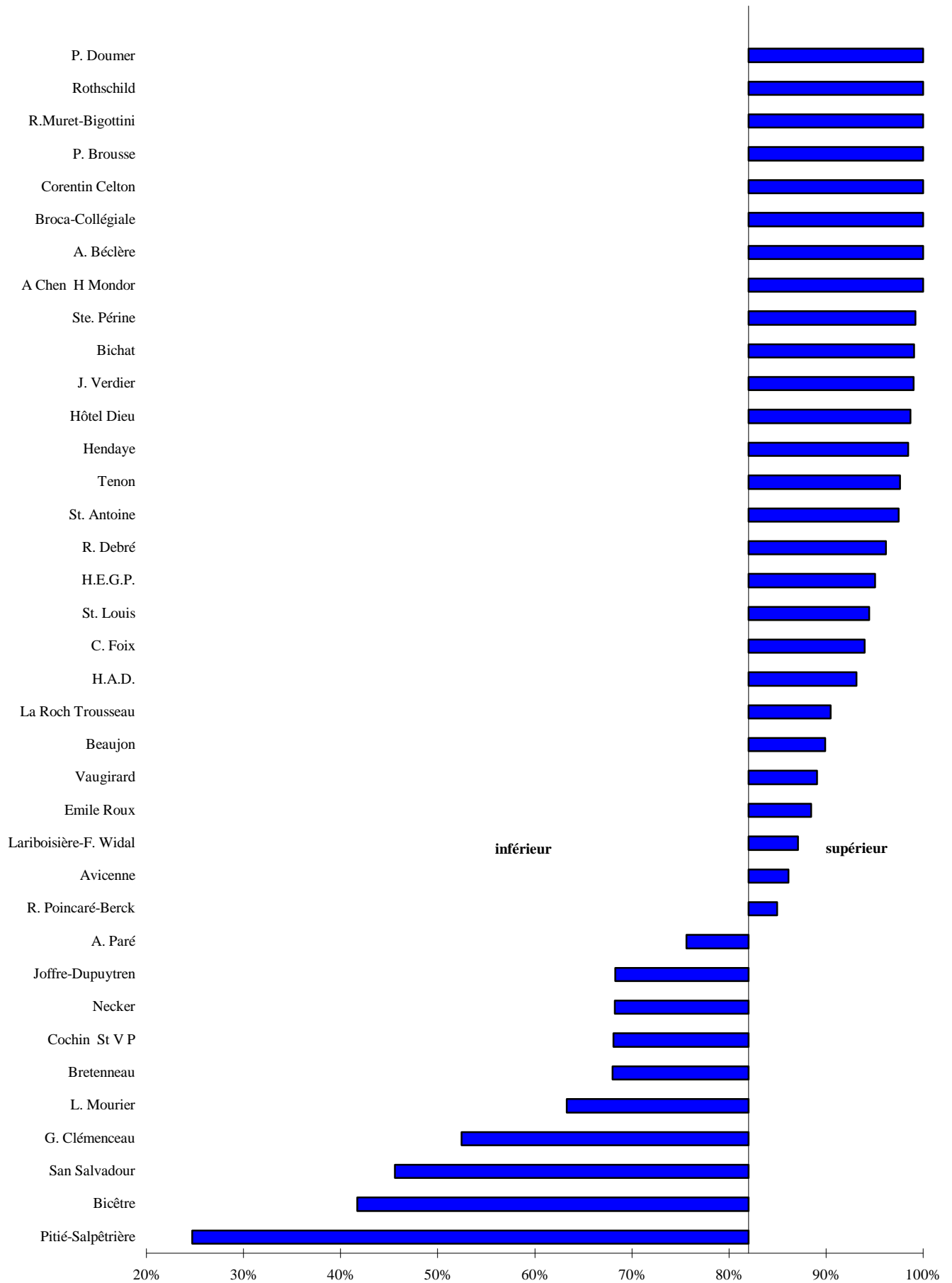


**SEJOUR DU PATIENT :
Exécution de la prescription médicale : Total**



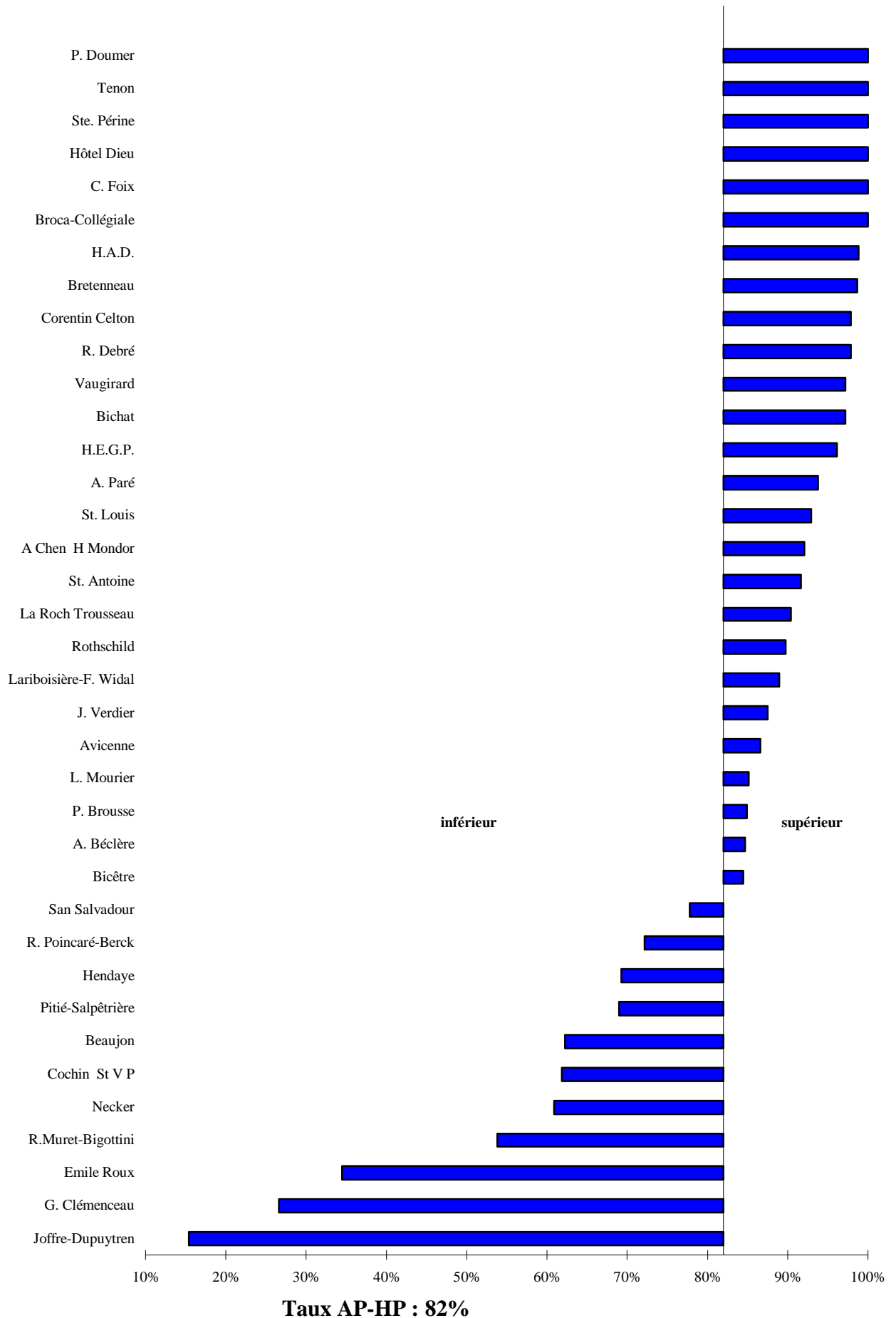
Taux AP-HP : 83%

SEJOUR DU PATIENT :
Exécution de la prescription médicale
L'enregistrement des prescriptions médicamenteuses administrées

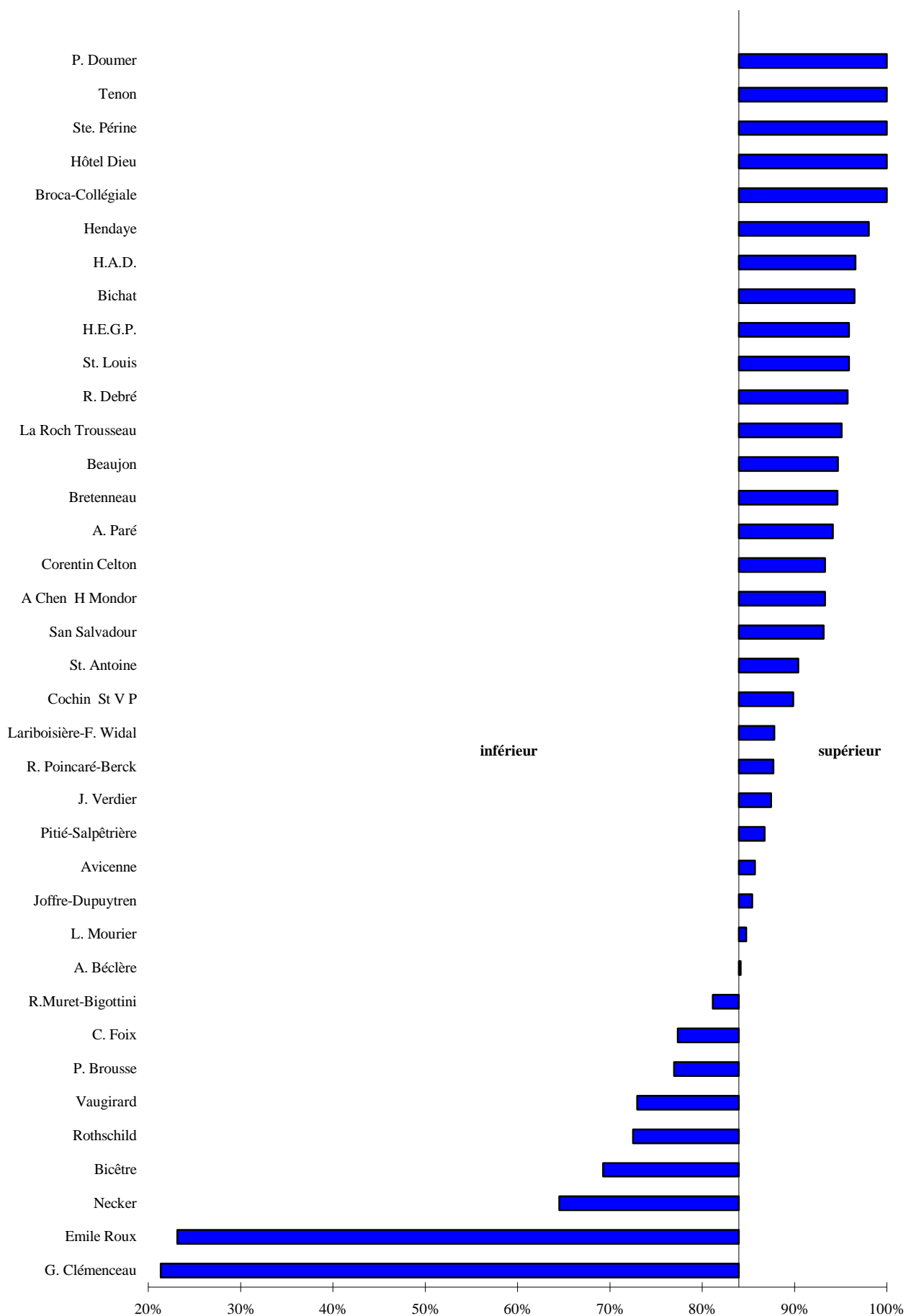


Taux AP-HP : 82%

**SEJOUR DU PATIENT :
Exécution de la prescription médicale
L'horodatage et le lieu de rendez-vous des examens complémentaires**



**SEJOUR DU PATIENT :
Exécution de la prescription médicale
La date de réalisation de tous les examens complémentaires**



Taux AP-HP : 84%

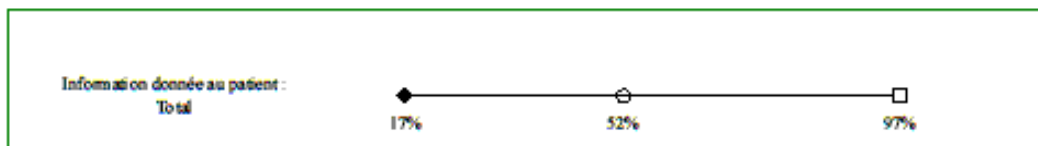
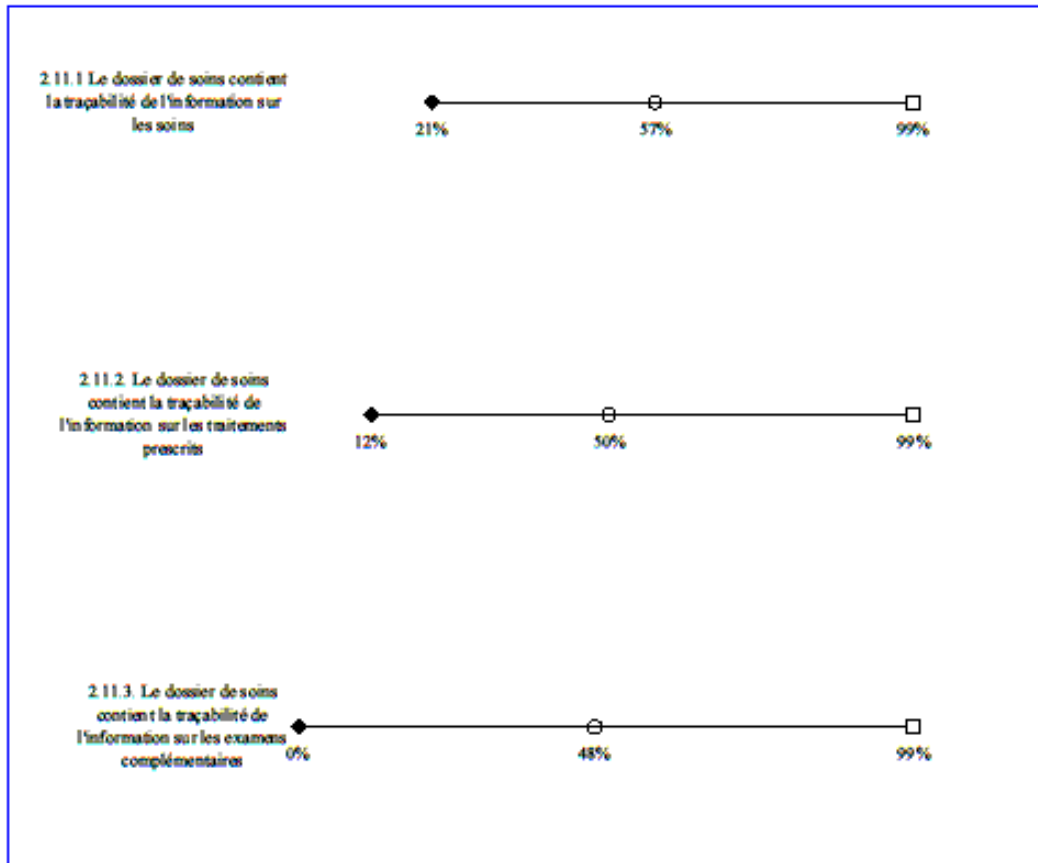
2 - SEJOUR DU PATIENT

Information donnée au patient

◆ Taux le plus faible

○ Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT

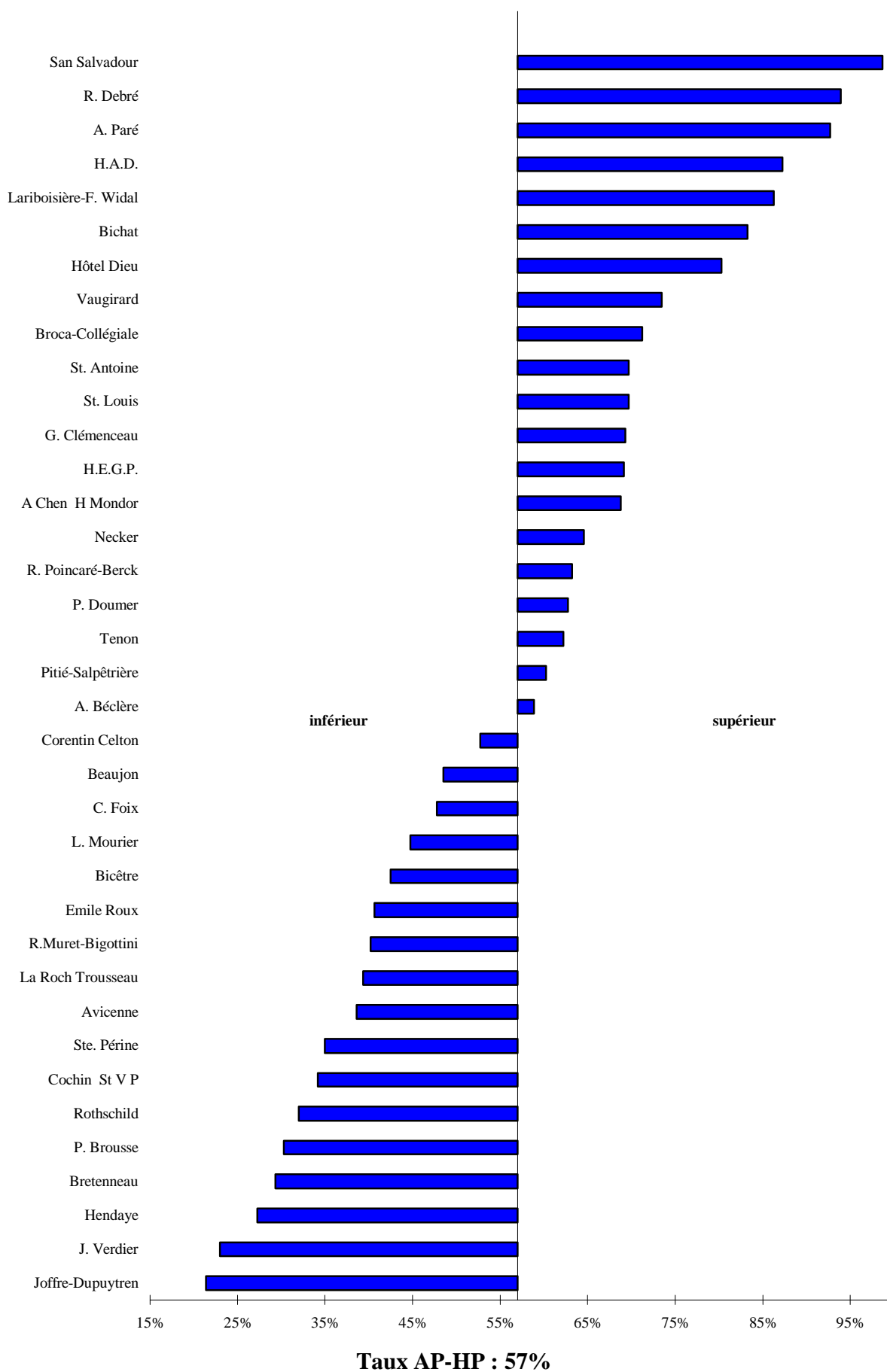
Information donnée au patient



Taux AP-HP : 52%

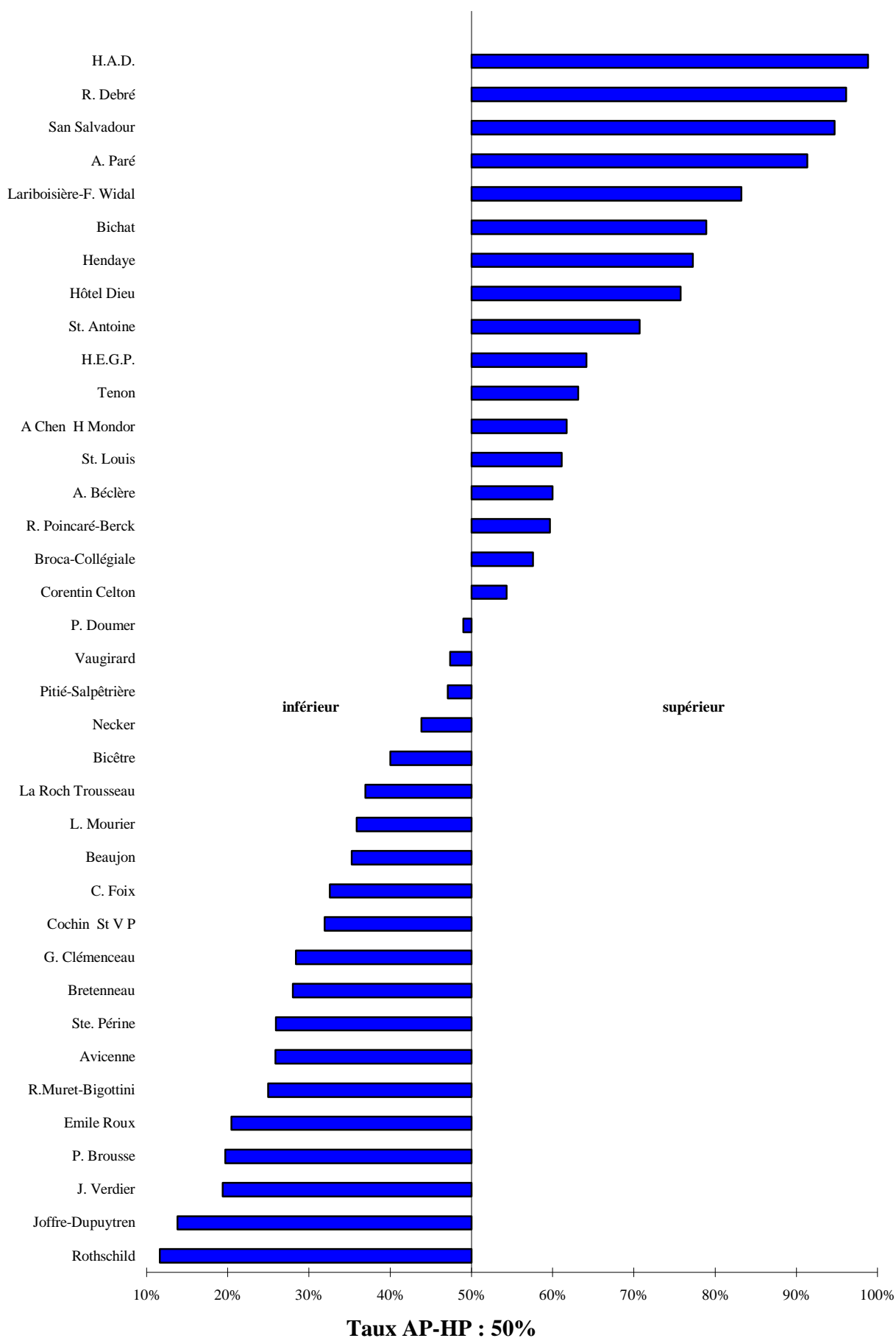
SEJOUR DU PATIENT

Information donnée au patient sur les soins



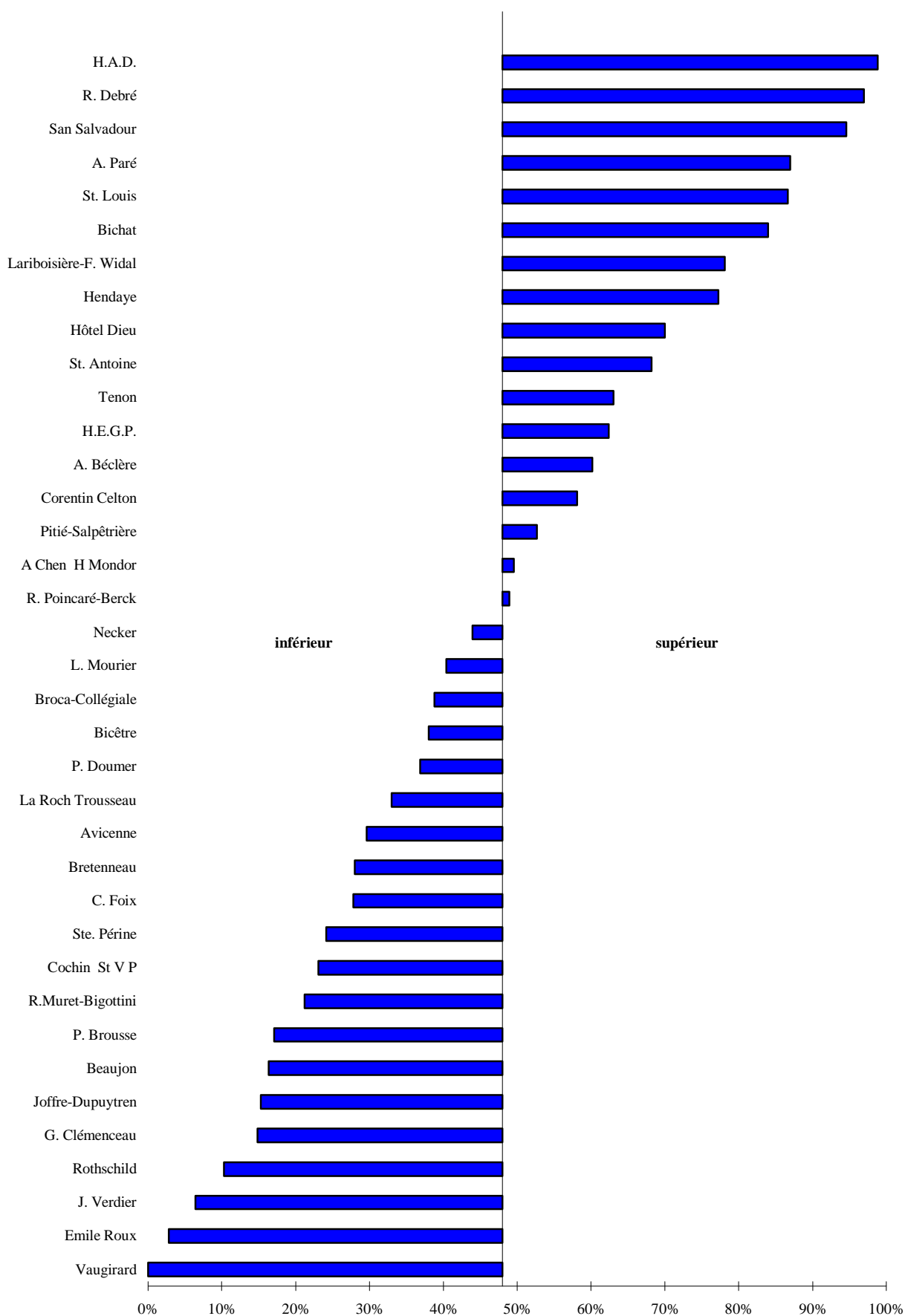
SEJOUR DU PATIENT

Information donnée au patient sur les traitements prescrits



SEJOUR DU PATIENT

Information donnée au patient sur les examens complémentaires



Taux AP-HP : 48%

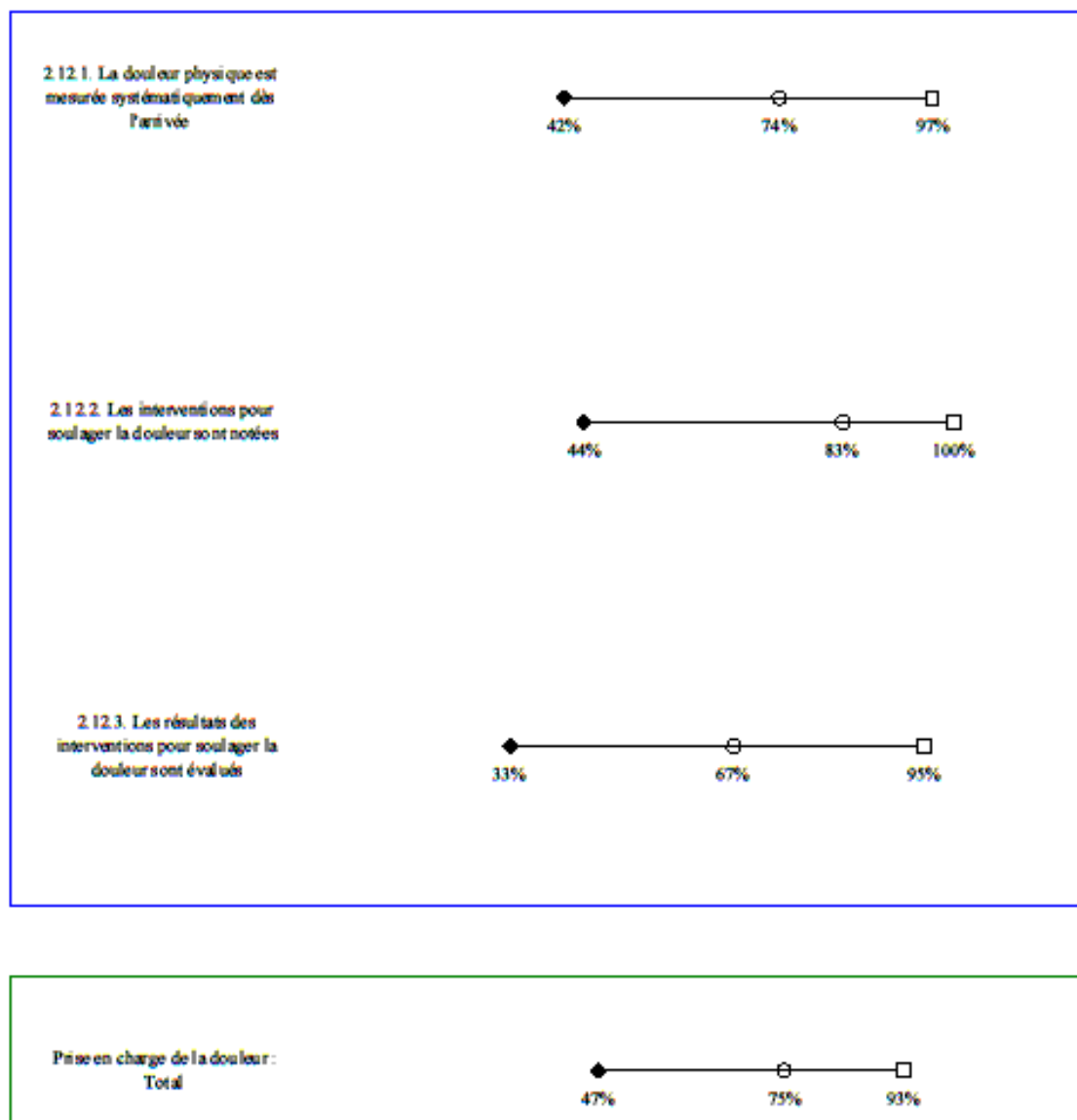
2 - SEJOUR DU PATIENT

Tracabilité de la prise en charge de la douleur

◆ Taux le plus faible

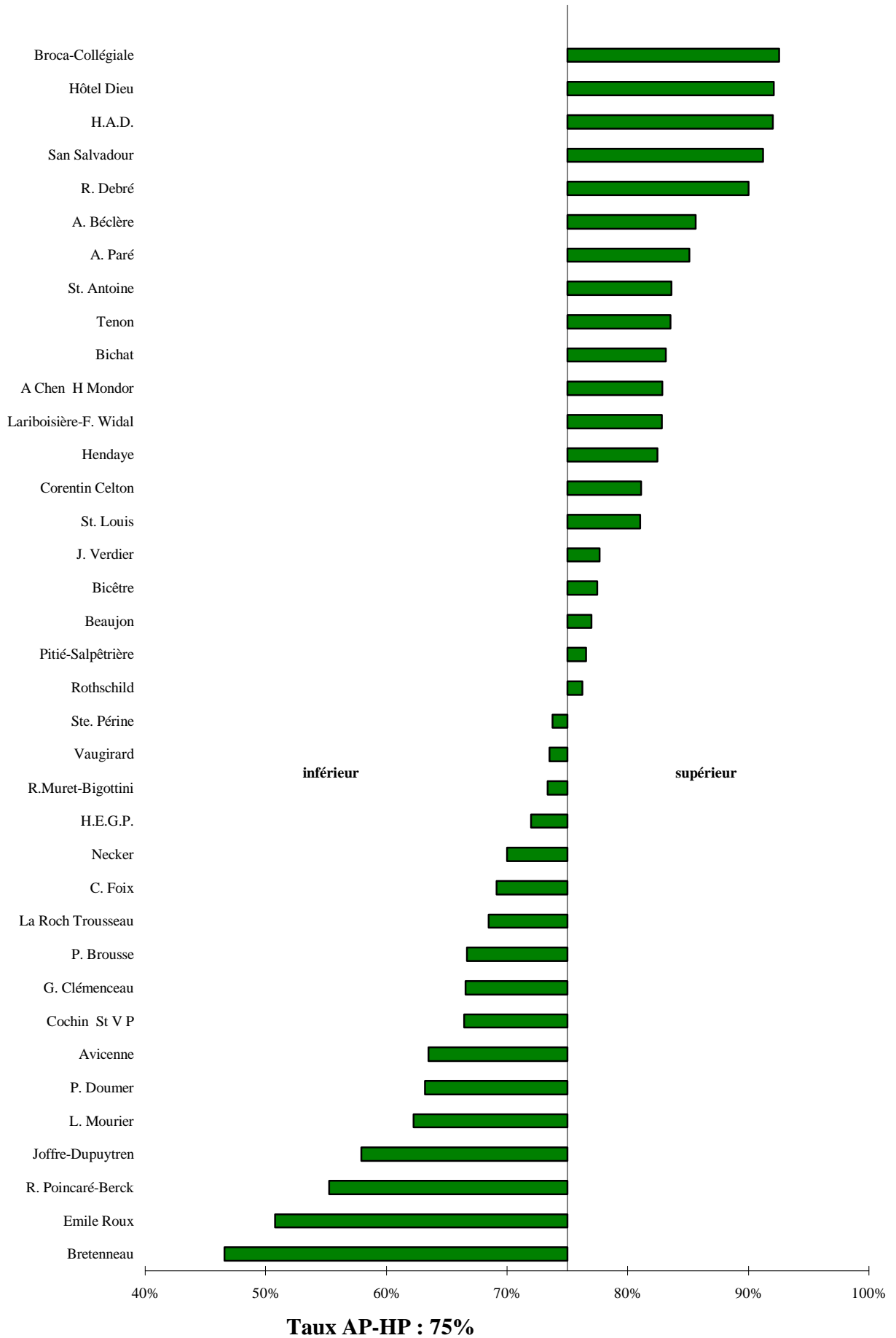
● Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT

Tracabilité de la prise en charge de la douleur



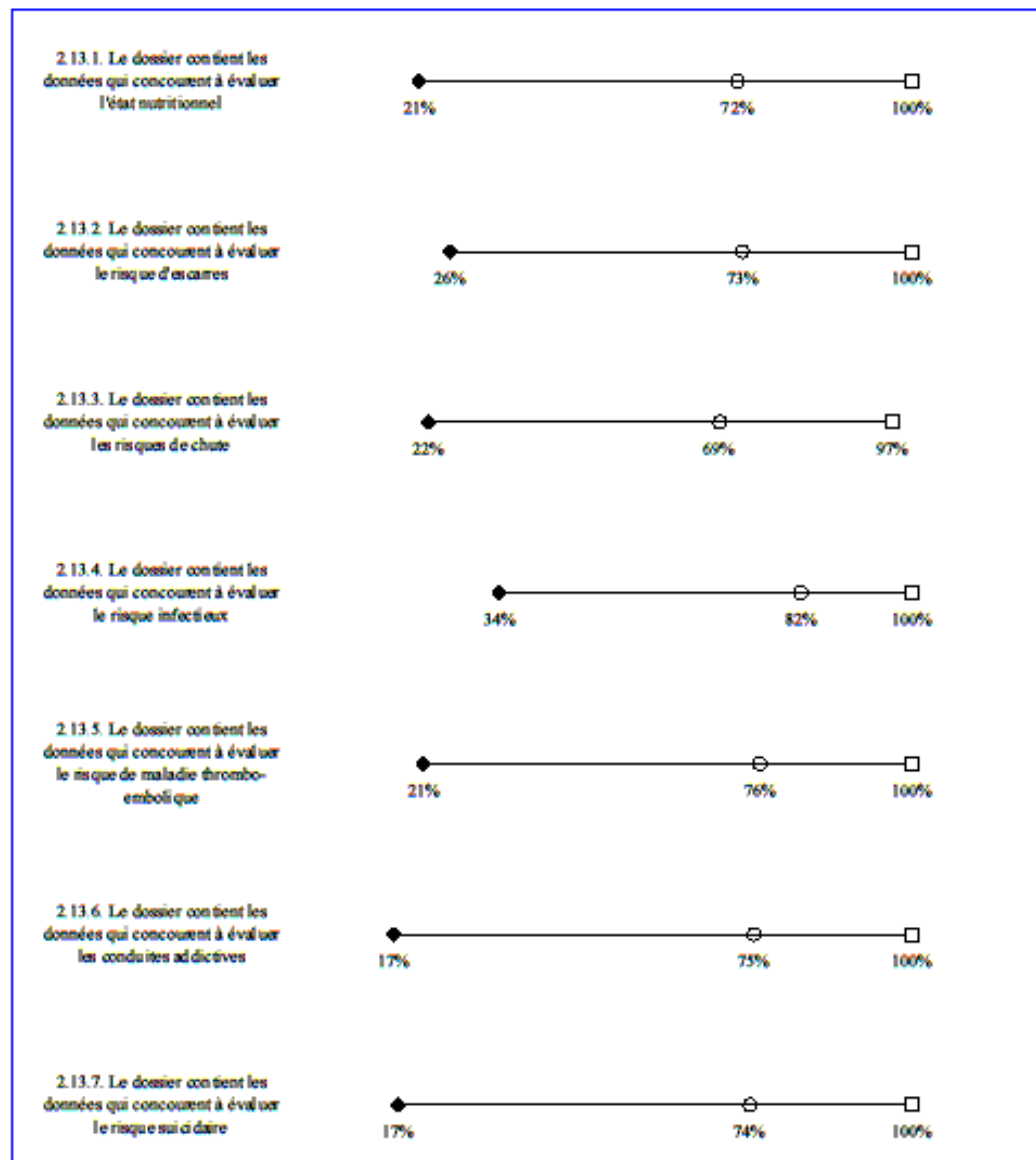
2 - SEJOUR DU PATIENT

Tracabilité de la gestion des risques

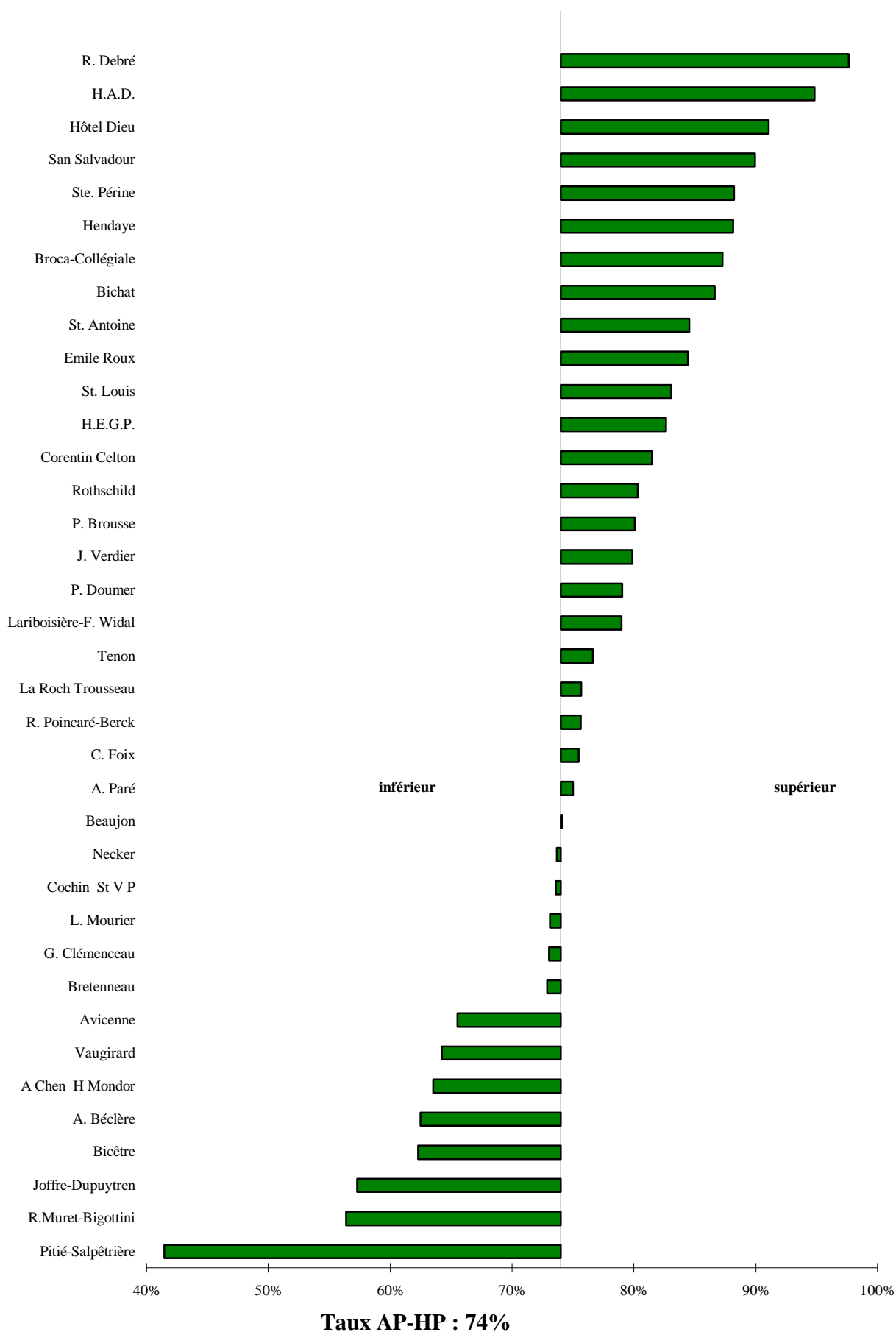
◆ Taux le plus faible

● Taux AP-HP

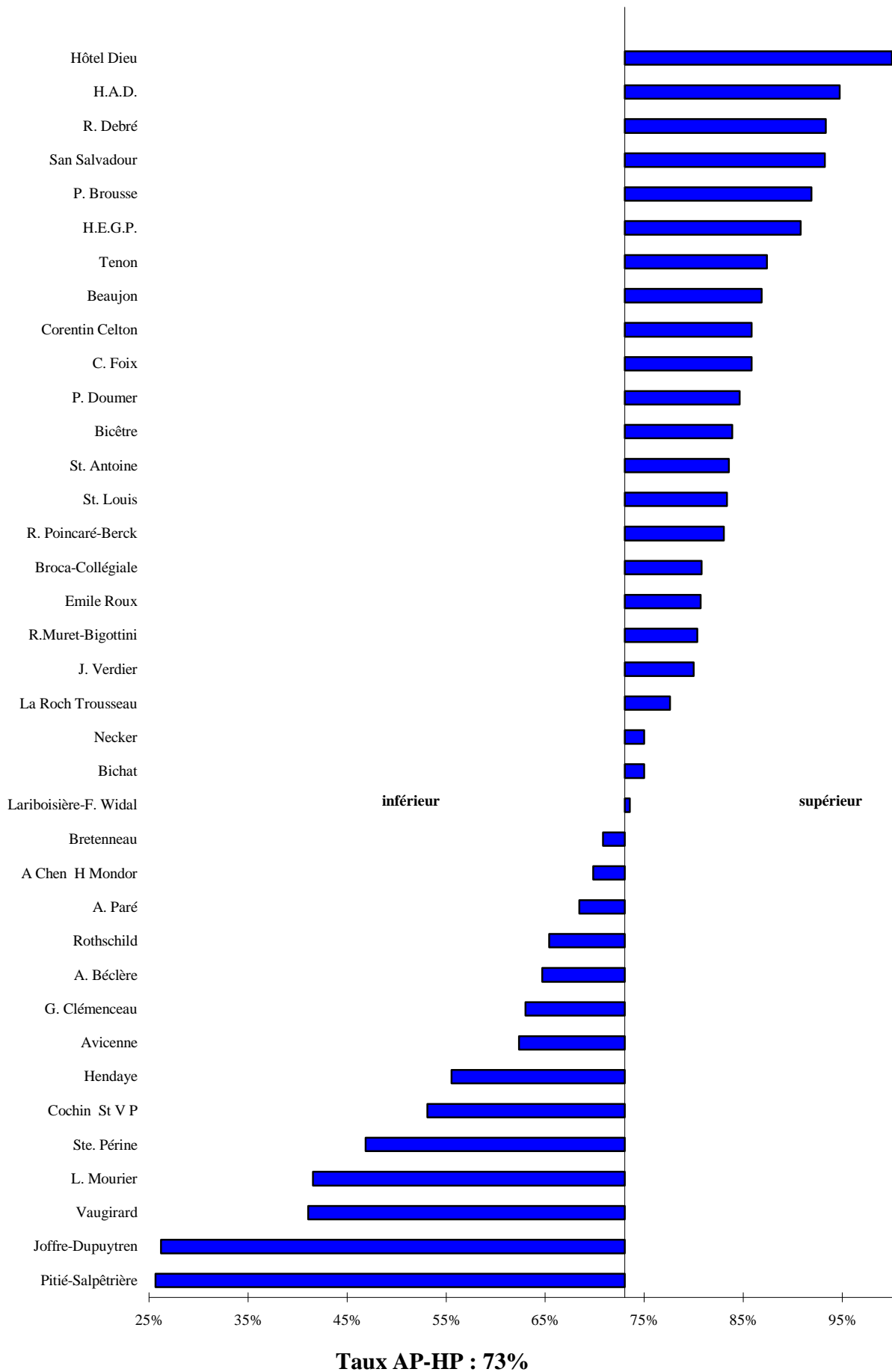
□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT Tracabilité des situations à risque



SEJOUR DU PATIENT Evaluation du risque d'escarres



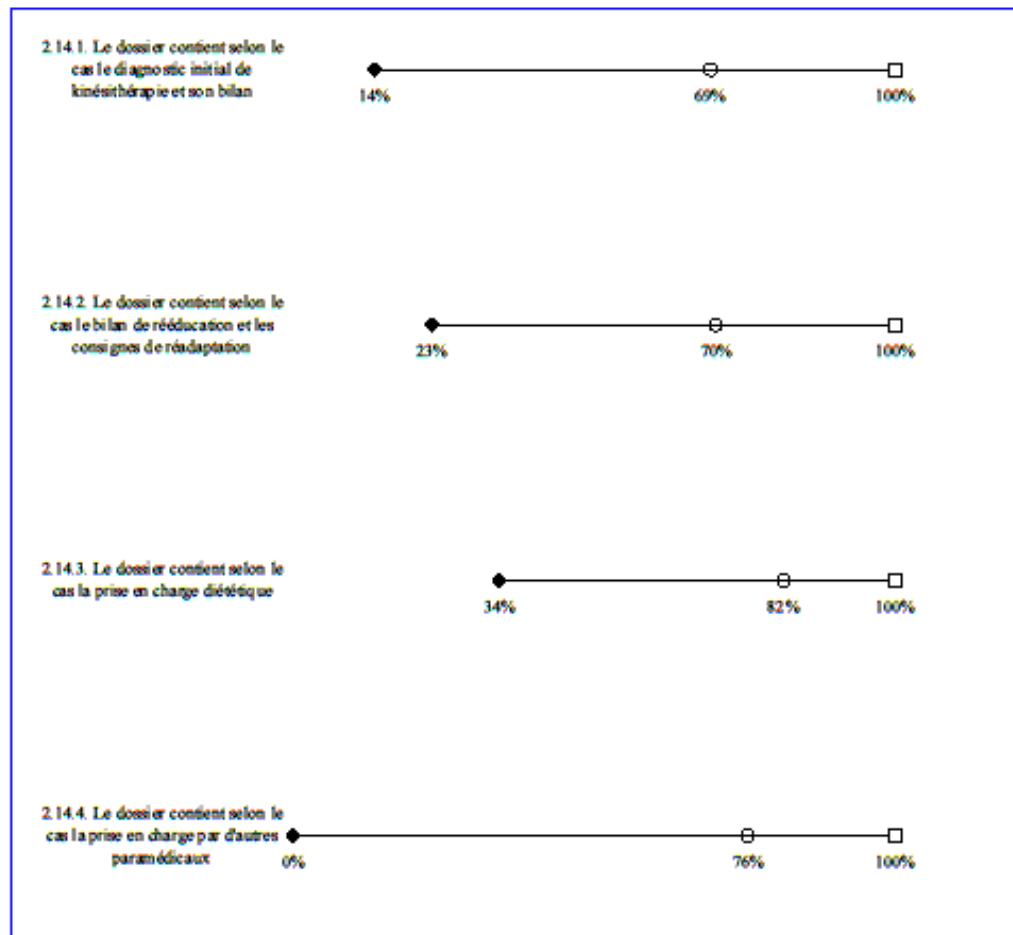
2 - SEJOUR DU PATIENT

Tracabilité de la prise en charge par d'autres professionnels de santé

◆ Taux le plus faible

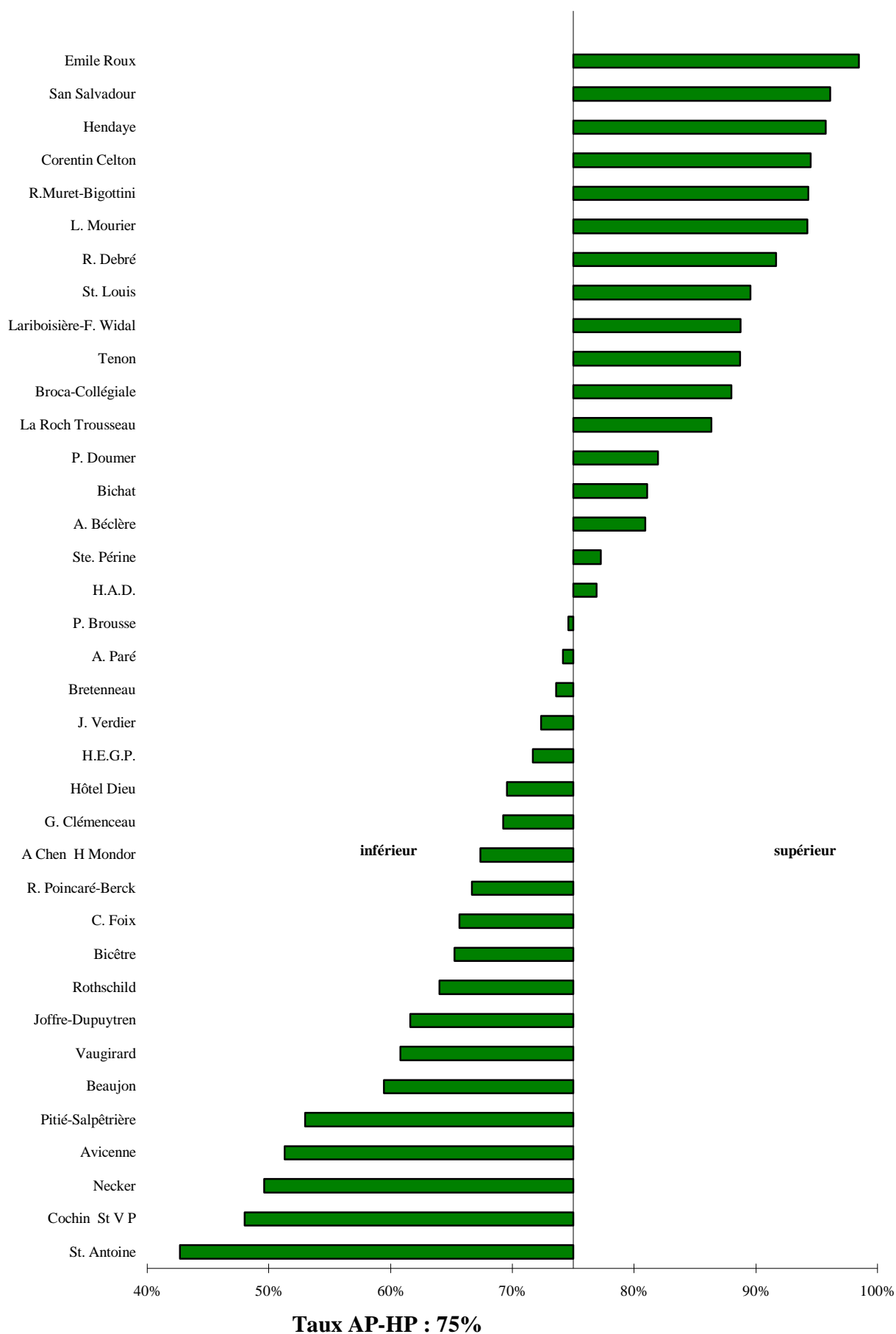
● Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT

Tracabilité de la prise en charge par d'autres professionnels de santé



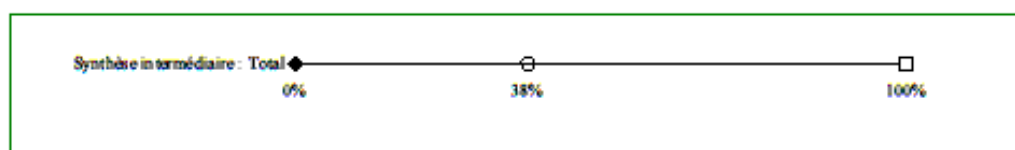
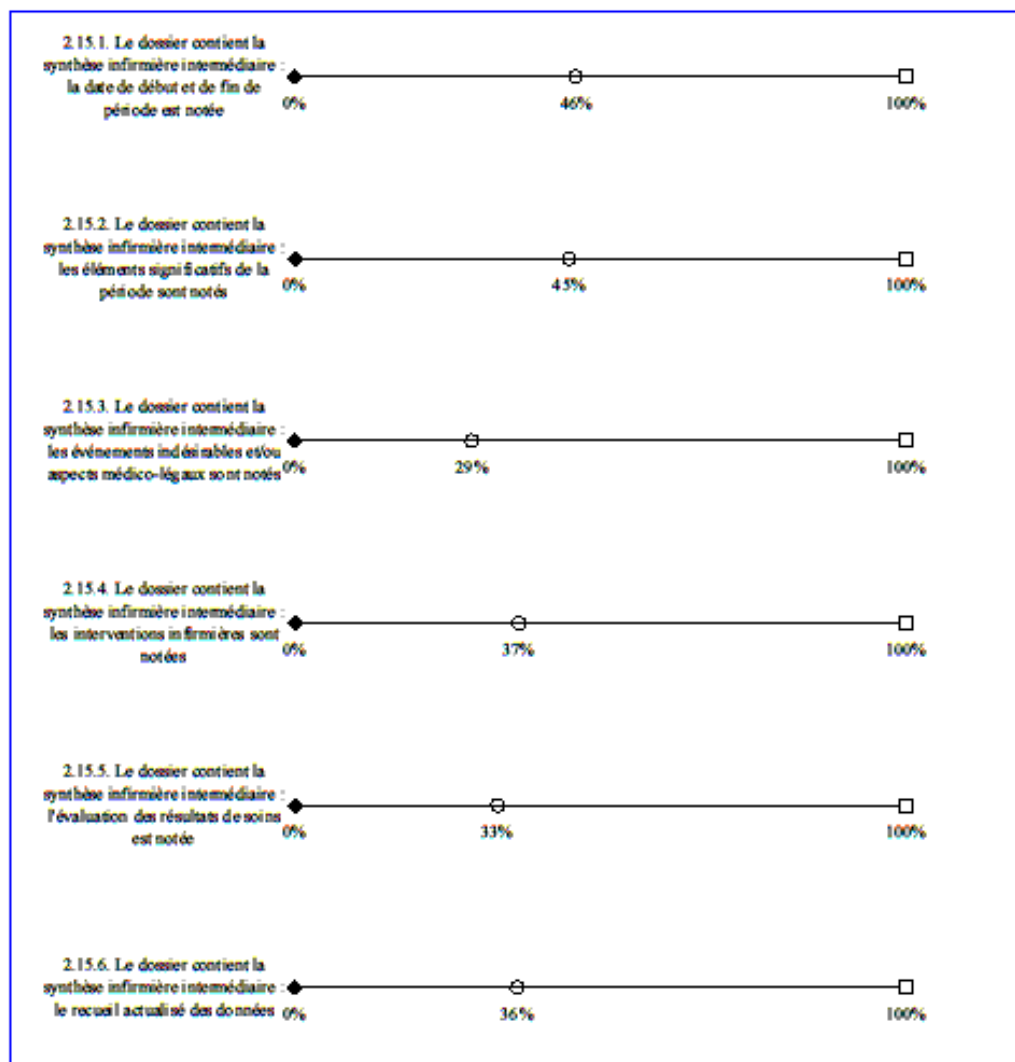
2 - SEJOUR DU PATIENT

La synthèse infirmière intermédiaire

◆ Taux le plus faible

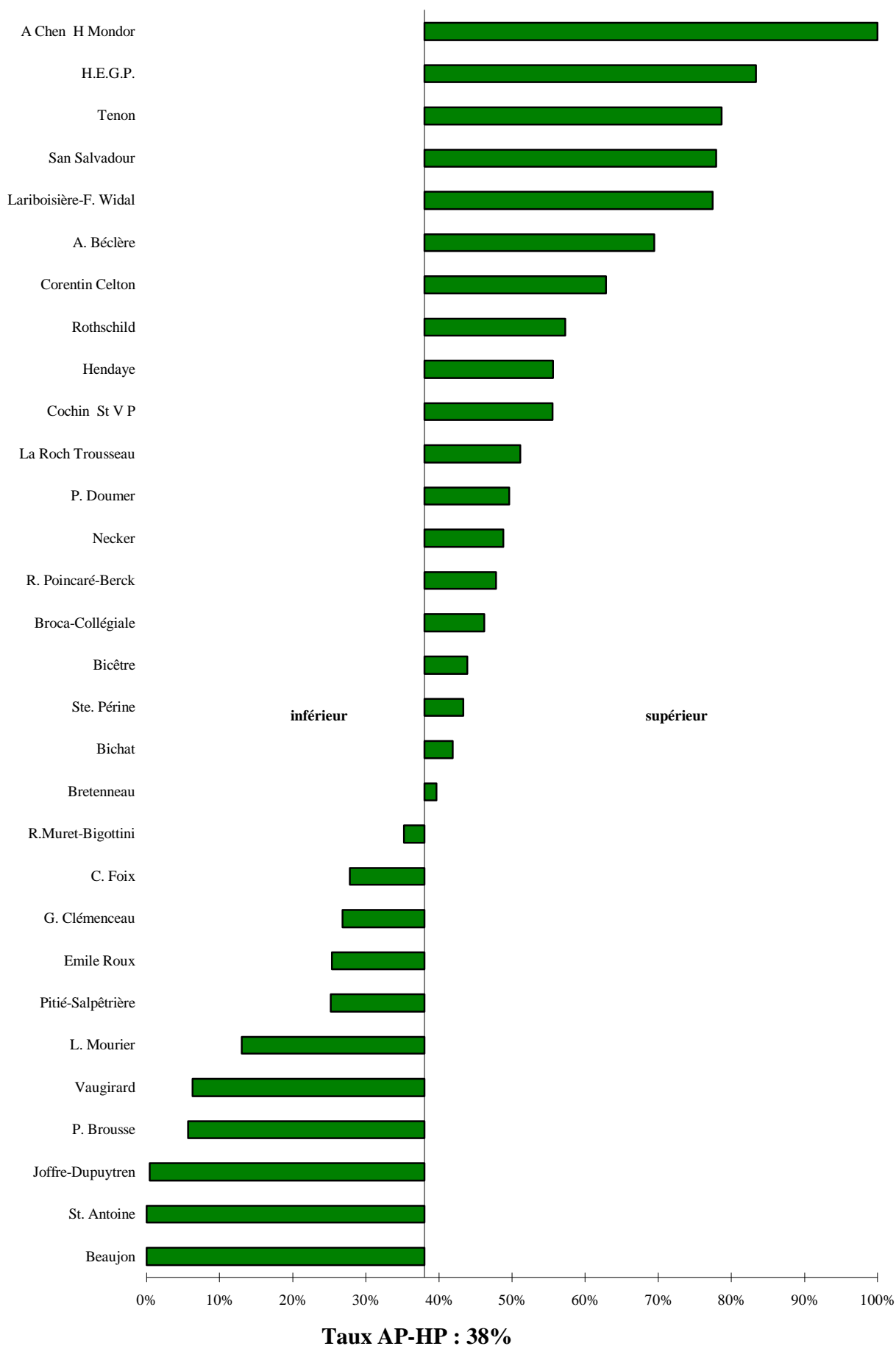
○ Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT

Le dossier contient la synthèse infirmière intermédiaire

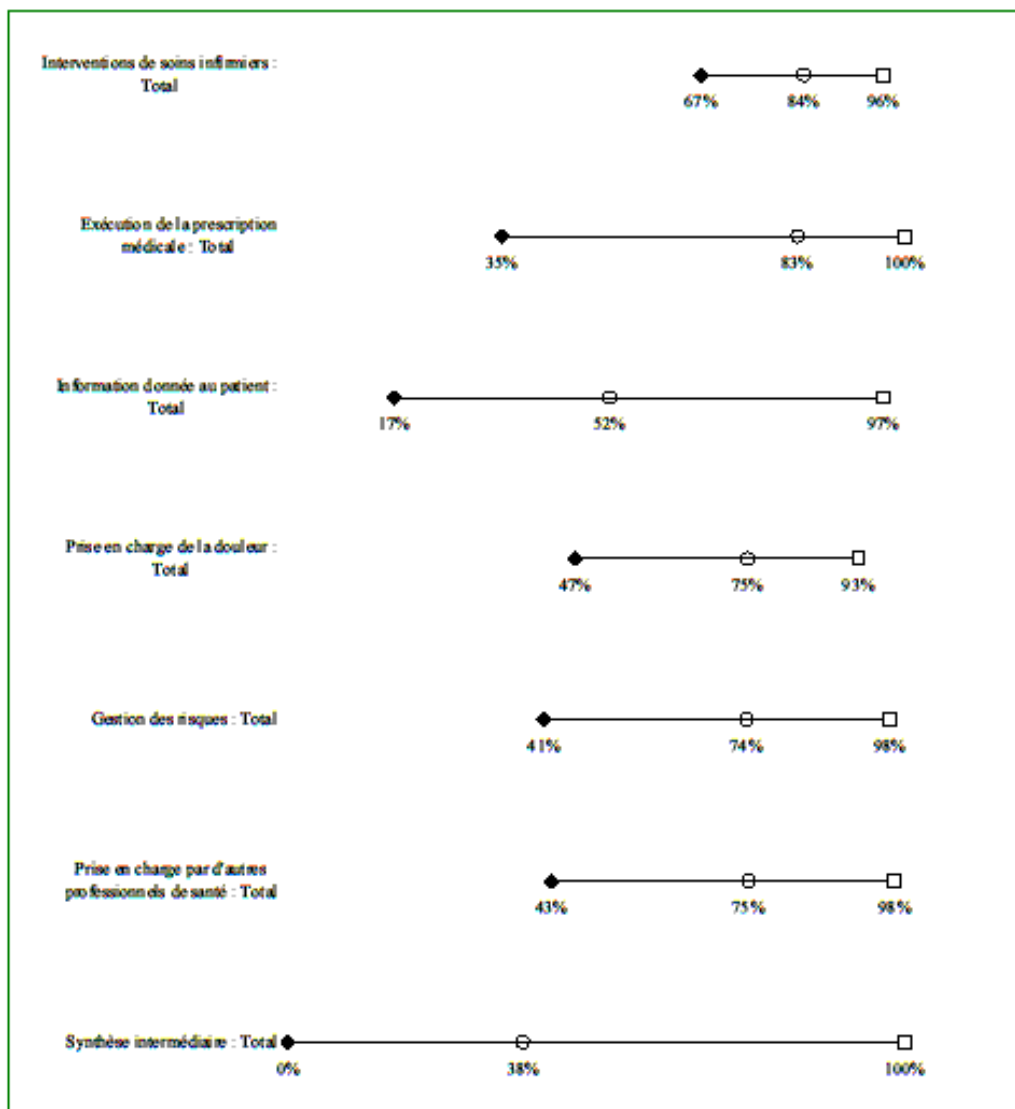


2 - SEJOUR DU PATIENT

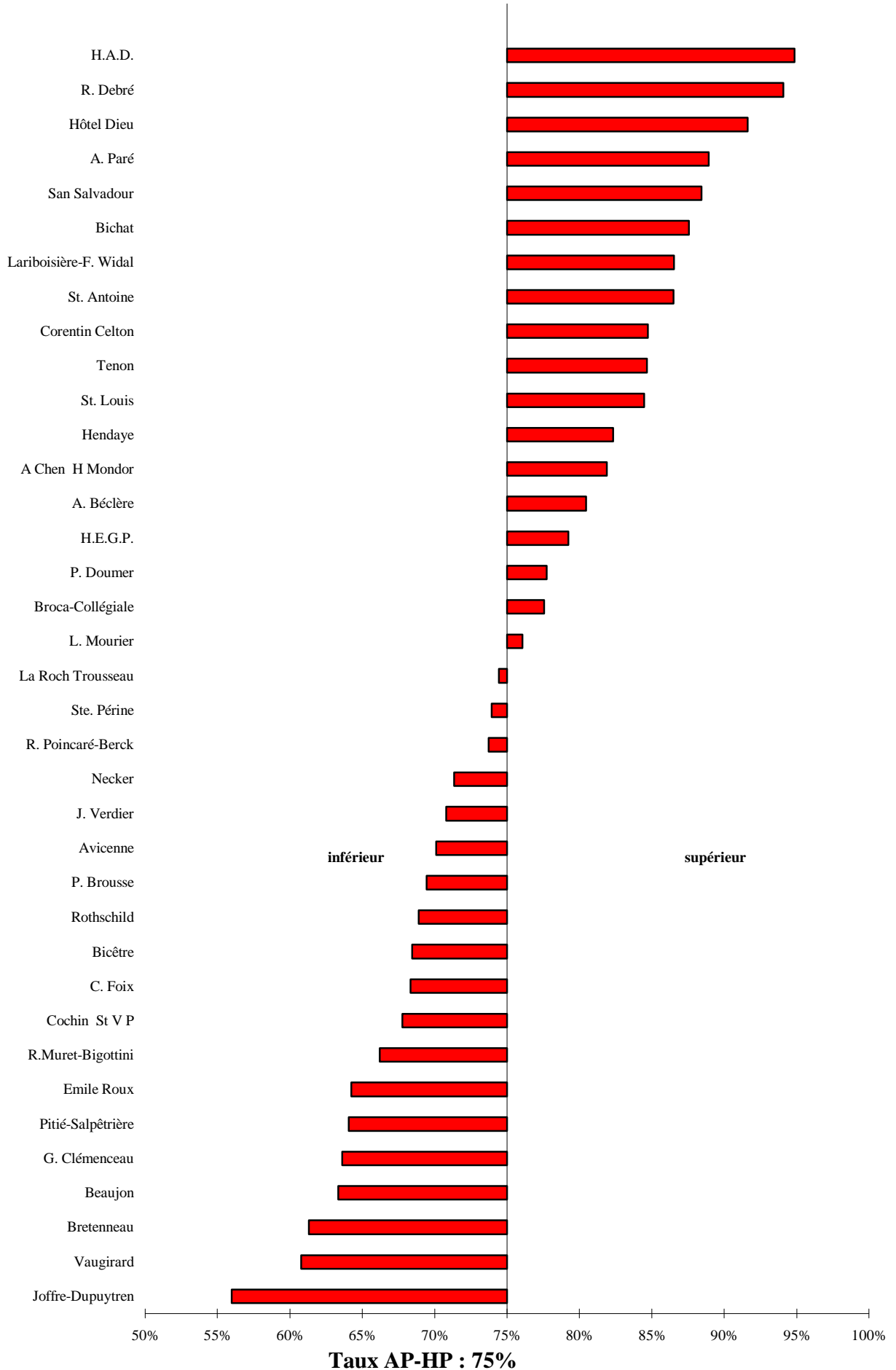
◆ Taux le plus faible

● Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SEJOUR DU PATIENT : Total

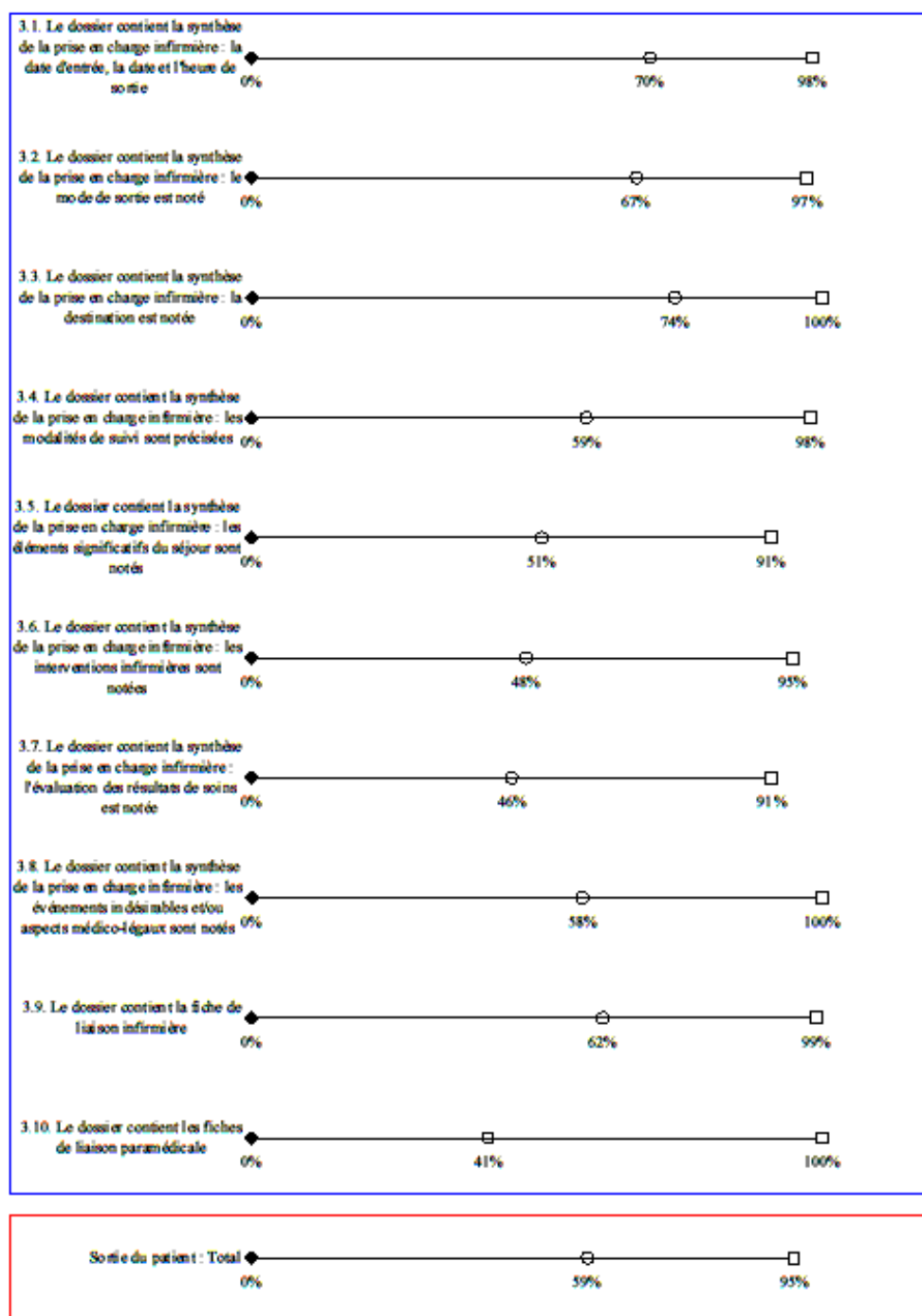


3 - SORTIE DU PATIENT

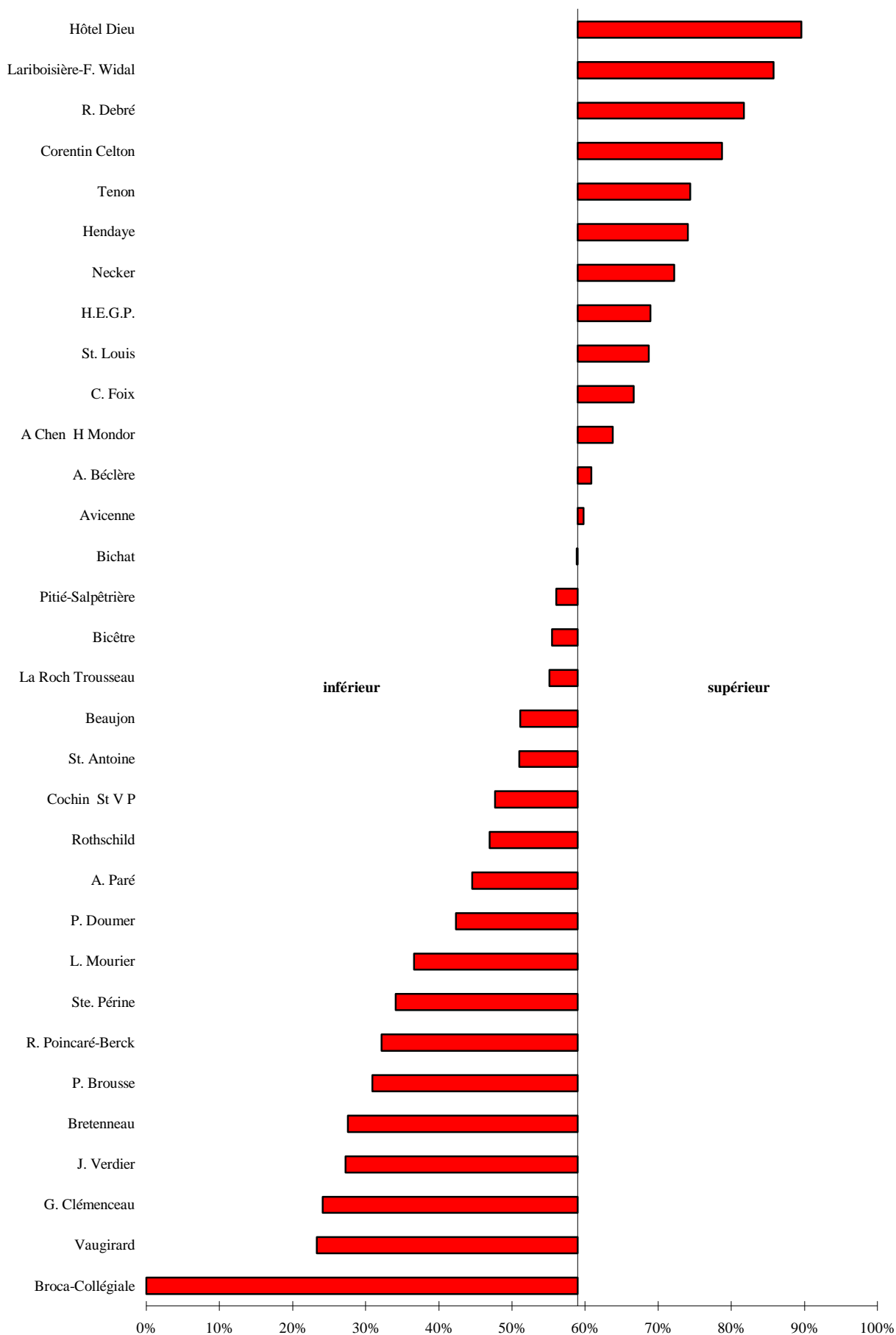
◆ Taux le plus faible

● Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



SORTIE DU PATIENT : Total
Le dossier contient la synthèse de la prise en charge infirmière



Taux AP-HP : 59%

4 - PRESENTATION DU DOSSIER DE SOINS

◆ Taux le plus faible

● Taux AP-HP

□ Taux le plus élevé



La présentation du dossier de soins est conforme

